

CHAPITRE 2

CONTEXTE

Contribution de l'Organisation mondiale du commerce

Résumé: *Le présent chapitre passe en revue les réponses présentées par les pays en développement, les pays les moins avancés, les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les communautés économiques régionales et les partenaires Sud-Sud dans le cadre de l'Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce 2017. Cet exercice examine les mesures prises pour surmonter les obstacles physiques à la connectivité et réduire les coûts du commerce, en particulier les mesures nationales et régionales visant à mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC. Il examine également les coûts du commerce dans le domaine de la connectivité numérique, des infrastructures de réseau et des marchés de services. L'analyse montre l'action concertée, menée par les gouvernements, les partenaires de développement et le secteur privé, pour promouvoir le commerce, l'inclusion et la connectivité en vue d'un développement durable.*

INTRODUCTION

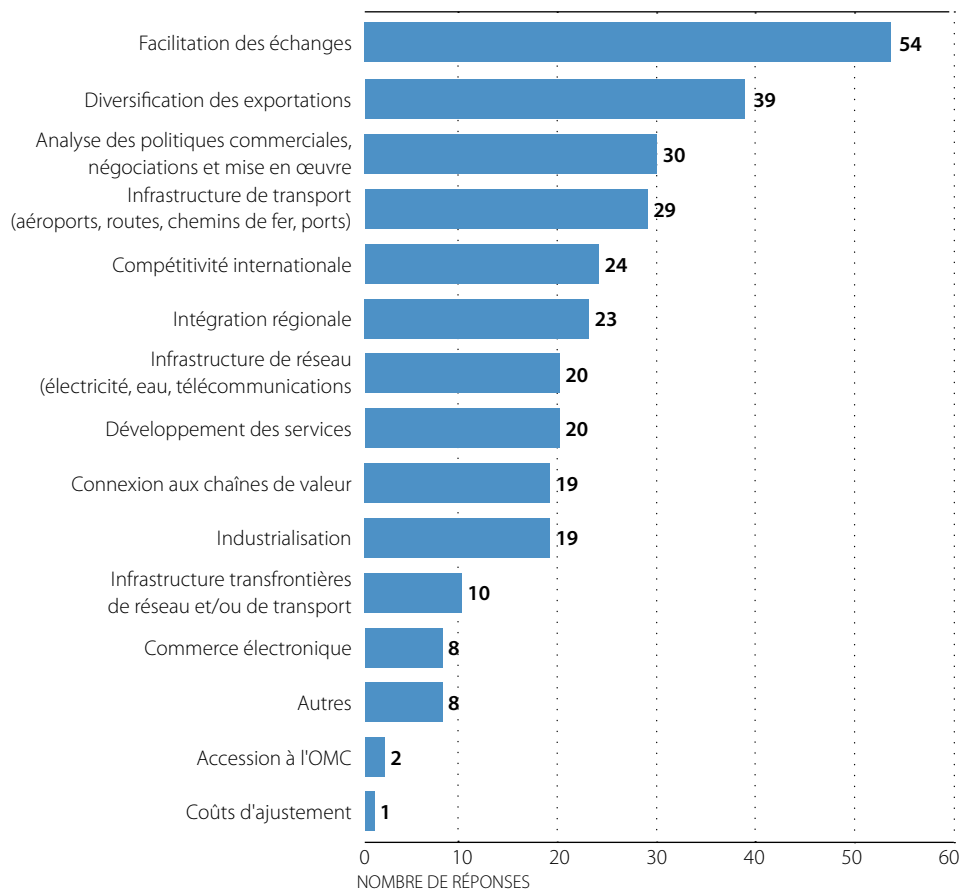
L'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a marqué un tournant à la fois pour l'OMC et pour l'action collective visant à réduire les coûts du commerce. Un message clé qui ressort de l'édition 2015 de la publication "Panorama de l'Aide pour le commerce" (OCDE-OMC, 2015) était que les coûts élevés du commerce empêchaient de nombreux pays en développement d'exploiter pleinement les possibilités d'accès aux marchés créées par le système commercial multilatéral. L'AFE fournit aux responsables politiques un outil puissant pour réduire les coûts matériels du commerce. L'analyse qui figure dans l'édition 2017 de cette publication examine les coûts du commerce dans le domaine du commerce électronique.

Réduire les coûts physiques du commerce

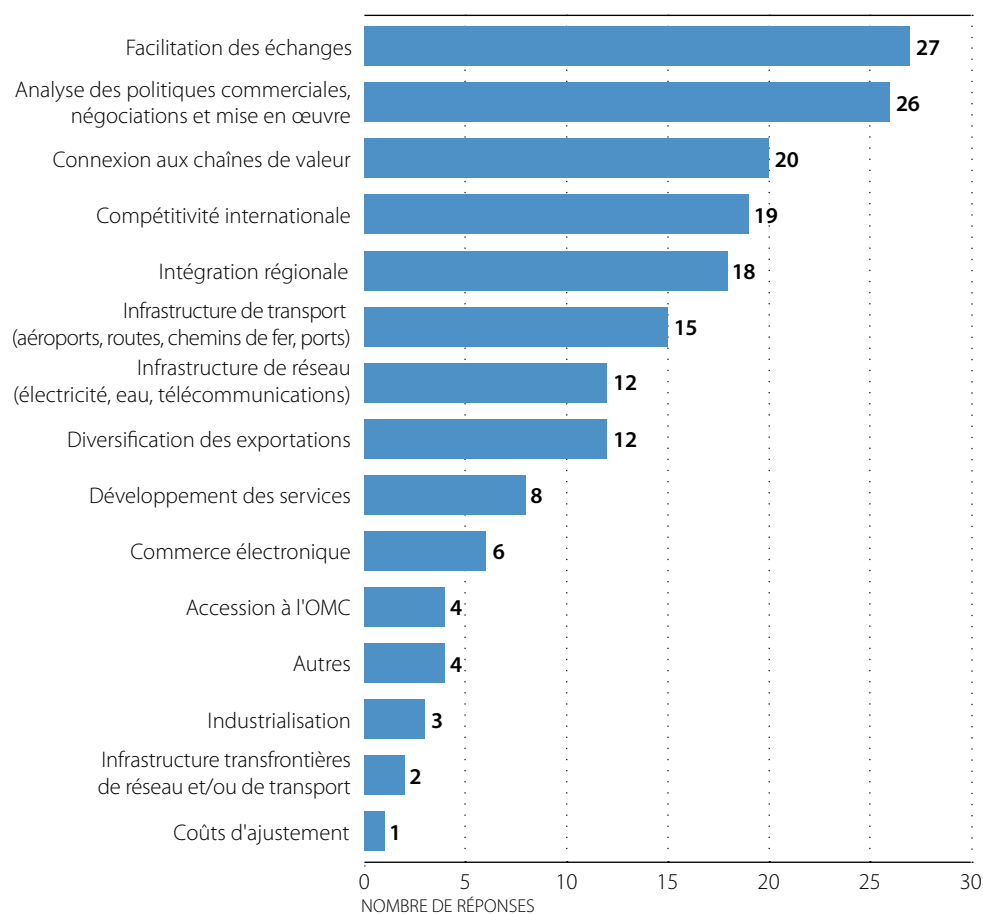
Dans le *Rapport sur le commerce mondial 2015* de l'OMC, il est estimé que les pays en développement sont ceux qui ont le plus à gagner de la mise en œuvre rapide et complète de l'AFE. La mise en œuvre intégrale de l'AFE pourrait réduire les coûts du commerce de 14,3% en moyenne, et de plus de 16% pour beaucoup de pays africains et de PMA (OMC, 2015).

La facilitation des échanges fait partie des principales priorités des pays en développement en matière d'Aide pour le commerce (figure 2.1). Sur les 63 pays en développement interrogés dans le cadre de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017, 54 (84%) indiquent que la facilitation des échanges figure désormais en tête de liste parmi leurs priorités en matière d'Aide pour le commerce. Parmi les donateurs interrogés, le schéma est similaire: 27 des 42 communications (65%) indiquaient que la facilitation des échanges était une priorité dans leur programmation de l'Aide pour le commerce (figure 2.2).

Figure 2.1. Priorités des pays en développement en matière d'Aide pour le commerce



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/, StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525531>

Figure 2.2. Priorités des donateurs en matière d'Aide pour le commerce

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525550>

De plus, les réponses au questionnaire pour les pays partenaires semblent indiquer que la facilitation des échanges est progressivement intégrée en tant que priorité dans les programmes de développement nationaux et régionaux.¹ La facilitation des échanges est indiquée comme une priorité dans les stratégies de développement national de 85% des pays interrogés, contre 45% en 2015. La facilitation des échanges est également considérée comme une priorité dans les accords commerciaux régionaux par un nombre croissant de pays interrogés: 55%, contre 32% en 2015.

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 souligne en outre qu'une majorité de pays en développement (46 sur les 64 interrogés) ont une conception large de la facilitation des échanges, qui englobe la facilitation des transports. Les réponses à l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 donnent un aperçu des activités engagées par les pays en développement et les PMA, y compris avec l'aide des partenaires de développement, en vue d'améliorer la connectivité du commerce en traitant les questions de facilitation des échanges. Ces efforts sont déployés aux niveaux national, régional et multilatéral. Il ressort aussi de l'exercice de suivi 2017 que la connectivité numérique a une influence croissante sur le commerce et sur les efforts de réduction des coûts du commerce. Le Projet de connectivité de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) illustre bien ce phénomène (encadré 2.1).

Encadré 2.1. Projet de connectivité de l'APEC

Les dirigeants de l'APEC distinguent trois piliers de la connectivité: 1) la connectivité physique, qui améliore le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement en connectant et en intégrant les infrastructures de logistique, de transport, d'énergie et de télécommunication; 2) la connectivité institutionnelle, qui améliore la coopération en matière de réglementation et de procédure entre les économies; et 3) la connectivité entre les personnes, qui favorise les interactions, la mobilité et les activités conjointes. Le tableau ci après donne des précisions sur ces éléments de la connectivité, qui ont été définis dans la Déclaration des dirigeants de la Coopération économique Asie Pacifique de 2014.

Connectivité physique	<p>Étendre les corridors et itinéraires commerciaux et renforcer les réseaux régionaux de transport de qualité.</p> <p>Améliorer les interconnexions et les réseaux d'énergie transfrontières.</p> <p>Fournir un accès universel à des services à large bande à haut débit.</p> <p>Développer une infrastructure bien conçue, durable et résiliente et l'améliorer, en mettant en œuvre, dès le départ, un plan pluriannuel de développement des infrastructures et d'investissement.</p>
Connectivité institutionnelle	<p>Améliorer la logistique et faciliter les transports.</p> <p>Accroître la cohérence et la coopération en matière de réglementation et renforcer la mise en œuvre de bonnes pratiques réglementaires.</p> <p>Faire avancer le programme de réforme structurelle de l'APEC.</p> <p>Moderniser les organismes qui s'occupent du commerce, des douanes et des frontières, notamment en progressant dans la mise en place de guichets uniques.</p> <p>Promouvoir la coopération financière transfrontières.</p> <p>Favoriser l'instauration d'un environnement sûr et fiable pour les TIC et le commerce électronique, en particulier dans le domaine de l'échange de documents électroniques, y compris les moyens d'authentification électronique et l'amélioration de la sécurité.</p>
Connectivité entre les personnes	<p>Faire progresser les travaux sur l'éducation, la science, la technologie, l'innovation et les services transfrontières.</p> <p>Faciliter la circulation des touristes, des gens d'affaires, des professionnels et des travailleurs, des femmes et des jeunes.</p>

Source: APEC (2015).

LA CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE DONNE UNE NOUVELLE DIMENSION À L'ÉCONOMIE MONDIALE

Les réseaux numériques font entrer le commerce dans une nouvelle ère de connectivité. Le commerce mondial a évolué dans de nombreuses dimensions physiques: route, mer (y compris les voies navigables intérieures), rail et air. Les révolutions successives des transports ont augmenté les distances physiques qui peuvent être parcourues pour l'échange de services et d'idées, augmentant ainsi le volume et la valeur du commerce mondial. Des chaînes de valeur mondiales ont vu le jour pour organiser l'approvisionnement, la production et la vente sur la base de réseaux commerciaux complexes, dans lesquels les tâches sont scindées en étapes intermédiaires (OCDE-OMC, 2012). Les chaînes de valeur qui caractérisent maintenant l'économie mondiale dépendent de la portée des réseaux d'infrastructure de transport pour leur fonctionnement.² Elles reposent aussi sur la connectivité numérique et sur les réseaux numériques pour la coordination des étapes de la production et l'exécution d'un nombre croissant de tâches à l'intérieur des chaînes de valeur.

Encadré 2.2. Les défis de la connectivité numérique dans les pays sans littoral

Les facteurs géographiques désavantagent les pays en développement sans littoral (PDSL) dans le processus de développement, car ils augmentent considérablement les coûts du transport et des transactions commerciales par rapport aux pays côtiers. Les coûts plus élevés pour les PDSL sont dus à des facteurs liés à l'infrastructure physique des principaux itinéraires de transit des marchandises échangées, comme le mauvais état et l'insuffisance des routes, et les distances souvent longues jusqu'aux ports. Les coûts liés à l'infrastructure immatérielle utilisée pour permettre le passage des marchandises à travers les frontières – procédures administratives aux frontières, procédures de transit, logistique et systèmes réglementaires et juridiques – posent également des problèmes.

L'Indice de développement des TIC (IDI) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) indique des problèmes semblables en matière de connectivité numérique. Par rapport aux autres pays en développement, les PDSL ont des notes plus basses pour l'IDI global. Ils ont aussi les scores les plus bas pour le sous indice IDI relatif à l'accès, qui mesure l'état de préparation de l'infrastructure des TIC – condition essentielle pour utiliser les TIC et en tirer des avantages. Les PDSL ont un accès limité à l'infrastructure des TIC, y compris la téléphonie fixe et mobile, Internet et les services à large bande. Les scores IDI plus faibles des PDSL s'expliquent en grande partie par les insuffisances de l'infrastructure pour les services à large bande et la connectivité intrarégionale aux câbles sous marins. Un problème majeur est celui du coût élevé des investissements, qui réduit l'intérêt commercial à investir dans l'infrastructure des TIC passant par les pays voisins et côtiers afin d'accéder aux réseaux internationaux. Il faut aussi plus d'approches stratégiques du partage des infrastructures; il y a de nombreux exemples d'opérateurs qui construisent des infrastructures parallèles sur les mêmes itinéraires, ce qui augmente les prix pour les utilisateurs finals, qui supportent en dernier lieu le coût des investissements.

Source: UIT UNOHRLLS (2013), "Enhancing ICT development and connectivity for the Landlocked Developing Countries".

Les réseaux numériques et les systèmes de transport sont interconnectés, tout comme les réseaux de transport s'entremêlent, souvent sur le plan physique. Par exemple, dans le cadre de la phase pilote du programme "Internet pour tous" du Forum économique mondial (Forum économique mondial, 2016a), des câbles à fibres optiques vont être installés le long de l'infrastructure de transport du Corridor de transport et de transit du Nord qui relie le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan du Sud (Forum économique mondial, 2016a). Les réseaux de transport ont adopté les technologies numériques qu'ils intègrent de plus en plus dans leurs opérations. Les réseaux numériques sont la base des communications grâce auxquelles fonctionnent les systèmes de transport. Par exemple, les fournisseurs de services de transport et de logistique ont été parmi les premiers à adopter des systèmes de suivi et des mécanismes de communication internes aux sociétés, afin d'améliorer leur efficacité et de réduire les coûts. Une commande passée sur une plate-forme en ligne hébergée en Amérique du Nord peut enclencher un processus de livraison qui commence par le mouvement de marchandises en Asie destinées à un consommateur résidant en Europe et passant par des systèmes logistiques de portée mondiale. Les réseaux numériques peuvent aussi reposer sur d'autres réseaux d'infrastructures essentiels, notamment les réseaux électriques. Aucun signal numérique ne peut être envoyé sans électricité. Les pays en développement sans littoral sont confrontés à des problèmes de connectivité physique et numérique (encadré 2.2).

La connectivité numérique n'est pas seulement une question de réseaux de base pour les communications. Les réseaux numériques permettent de fournir une gamme de plus en plus large de services directement sur différentes plates-formes en ligne. Certains services, comme les services de santé ou d'enseignement à distance, peuvent maintenant être fournis grâce aux réseaux numériques. Par exemple, la cybersanté, domaine en plein essor, englobe des services tels que les systèmes de gestion des informations de santé, la télémédecine, les dossiers médicaux électroniques, l'appui aux décisions cliniques et les portails pour les patients. Dans son rapport de 2015, la Commission "Le large bande au service du développement durable" affirme que la téléphonie mobile peut révolutionner les soins de santé (UIT-UNESCO, 2015).

Les systèmes de paiement sont un autre exemple de la manière dont les réseaux numériques facilitent les échanges. Telenor a présenté une étude de cas expliquant comment, dans les provinces du Punjab et du Sindh au Pakistan, le service bancaire sur téléphone mobile Easypasia est utilisé pour verser des bourses d'études à quelque 750 000 jeunes filles afin d'encourager leur participation à l'enseignement et leur réussite scolaire (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 33*). Les paiements numériques ont fait baisser le coût du versement des bourses, qui auparavant dépassait parfois le montant des bourses elles-mêmes.³

Les systèmes de paiement sont la question la plus souvent abordée dans les stratégies nationales pour le numérique ou le commerce électronique dans les pays en développement interrogés dans le cadre de l'exercice.⁴ Maurice signale que le paiement en ligne facilite sa stratégie d'administration en ligne 2013-2017. La Banque africaine de développement explique que les services bancaires mobiles et les services d'argent mobile ont déjà eu un impact considérable sur l'économie du Kenya; ces services commencent aussi à prendre une place importante en Afrique de l'Ouest, où les téléphones mobiles sont partout mais les comptes bancaires sont rares (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 15*). L'USAID explique comment un projet d'argent mobile exécuté par la Banque de réserve du Malawi, la Banque mondiale et le secteur bancaire local a permis de donner des connaissances numériques et financières à près de 10 000 personnes, augmentant le nombre de transactions mobiles au Malawi, qui est passé de 582 000 par trimestre en 2013 à plus de 16 millions en 2016. Le nombre de portefeuilles électroniques mobiles est passé de 200 000 en 2012 à plus de 2,5 millions actuellement au Malawi (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 147*).

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 montre que la connectivité numérique touche un nombre croissant de domaines de politique publique. Seuls 10 des 63 pays en développement qui ont répondu au questionnaire d'auto-évaluation sur l'Aide pour le commerce ont indiqué que leur gouvernement ne fournissait pas de services d'administration en ligne. Une cinquantaine de gouvernements ont répondu que leurs administrations fournissaient des formulaires en ligne et des applications à télécharger, et 36 ont affirmé recourir aux paiements électroniques. Le Bangladesh a présenté son programme "A2i" (décrit comme un laboratoire d'innovation en matière de service public), dont l'objectif premier est d'assurer un accès facile, abordable et fiable à des services publics de qualité. Il est aussi intéressant de noter les résultats rapportés dans un autre cas d'expérience concernant les retombées sociales de l'introduction de services publics en ligne au Bangladesh. À partir de recherches et d'analyses coûts-avantages, le Consensus de Copenhague et le Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC, organisation non gouvernementale) ont signalé un rendement de 663 takas pour chaque taka investi dans la passation des marchés publics en ligne (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience universités/ONG n° 89*).

Le recours à des méthodes électroniques pour la passation des marchés publics améliore la transparence, le respect des règles et la qualité, ainsi que l'efficacité et l'efficience de l'administration publique, ce qui est très important pour le développement économique. En 2012, le gouvernement du Népal, la Banque asiatique de développement, le Royaume-Uni et l'Union européenne se sont associés pour numériser complètement le système de passation des marchés publics du Népal. En décembre 2015, le gouvernement népalais a approuvé la mise en place d'un système national complet pour la passation en ligne des marchés publics (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 96*).

Les réseaux de transport et de TIC ont facilité l'émergence de chaînes de valeur mondiales pour les marchandises. Les réseaux numériques encouragent maintenant la fragmentation des chaînes de valeur de services. Des approches d'externalisation des processus commerciaux sont appliquées pour générer un apport numérique pour les entreprises locales et internationales. Un cas d'expérience de Digital Divide Data explique comment ces services peuvent être

générés de manière socialement responsable. L'entreprise encourage ses employés à terminer leur cursus d'éducation supérieure tout en acquérant une expérience professionnelle, ce qui aide des centaines de familles à sortir de la pauvreté. Il est estimé que depuis 2001, le programme de Digital Divide Data a augmenté les revenus obtenus pendant toute la vie des jeunes au Cambodge, au Kenya et au Laos d'un total de 300 millions de dollars EU. Digital Divide Data propose, entre autres, des services d'analyse de données pour le secteur du football, notamment pour des clubs réputés comme Arsenal FC (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 152*).

Les services peuvent maintenant être fragmentés de part et d'autre des frontières nationales, grâce à des processus collaboratifs, et ils peuvent être fournis par le biais de plates-formes numériques, comme jamais auparavant (OCDE-OMC, 2016).

Le *Rapport sur le développement dans le monde 2016* examine en détail la contribution des technologies numériques: elles aident les entreprises à devenir plus productives, les personnes à trouver de meilleures possibilités d'emploi et les gouvernements à fournir de meilleurs services pour tous. En réduisant les coûts de l'information, les technologies numériques diminuent les coûts des transactions économiques et sociales pour les entreprises, les individus et le secteur public (encadré 2.3). Ces technologies favorisent l'innovation et accroissent l'efficacité, en rendant les activités et les services existants moins coûteux, plus rapides et plus pratiques. Elles améliorent également l'inclusion, en permettant à certains d'accéder à des services auxquels ils n'avaient auparavant pas accès (Banque mondiale, 2016). Le Forum économique mondial va plus loin, suggérant que le monde vit une "quatrième révolution industrielle", car l'électronique et les technologies de l'information entraînent une fusion des technologies qui brouille les frontières entre les sphères physique, numérique et biologique (Forum économique mondial, 2016b).

On dispose maintenant d'un grand nombre de données indiquant qu'une connectivité large bande abordable et efficace est un catalyseur essentiel de la croissance économique, de l'inclusion sociale et de la protection de l'environnement. Commission "Le large bande au service du développement durable" (UIT-UNESCO, 2015).

Le débat sur les incidences commerciales de la connectivité numérique a lieu depuis longtemps à l'OMC (encadré 2.4). En septembre 1998, le Conseil général de l'OMC a adopté un Programme de travail sur le commerce électronique (WT/L/274). Dans le cadre de ce programme, "le terme 'commerce électronique' s'entend de la production, de la distribution, de la commercialisation, de la vente ou de la livraison de marchandises ou de services par des moyens électroniques". La définition volontairement large employée par l'OMC rend compte de ce qu'on appelle maintenant "l'économie numérique". Cette définition vise à permettre l'inclusion de tous les aspects possibles du commerce influencé par les TIC, qu'il repose sur le numérique ou soit facilité par lui, et tous les aspects pertinents des accords de l'OMC, qu'ils se rapportent aux marchandises, aux services ou à la propriété intellectuelle. Les expressions "commerce électronique", "commerce numérique" et "commerce en ligne" font généralement référence à des aspects de ce vaste phénomène. Parfois, des travaux statistiques ou des recherches ont cherché à établir des distinctions plus fines à des fins d'analyse; en pareils cas, il faut prendre en compte des définitions spécifiques.

L'économie numérique est aujourd'hui indissociable d'innombrables aspects de l'économie mondiale, son influence se fait sentir dans des secteurs aussi divers que la banque, le commerce de détail, l'énergie, les transports, l'éducation, l'édition, les médias et la santé. Les technologies de l'information et de la communication transforment les modalités de l'interaction sociale et des relations personnelles, tandis que la convergence des réseaux de téléphonie fixe et mobile et de radiodiffusion, ainsi que l'interconnexion croissante des appareils et des objets donnent forme à l'Internet des objets (OCDE, 2015).

Encadré 2.3. Aperçu des principaux gains d'efficacité économique liés à la connectivité numérique

CNUCED et OCDE (chapitre 3)

Les flux de données et la numérisation des services, en particulier des services logistiques, peuvent réduire les coûts de la livraison physique dans les régions reculées. À travers les frontières, ces éléments peuvent améliorer l'efficacité des services douaniers et contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.

OMC (chapitre 4)

- Les avancées des télécommunications et des services connexes ont facilité l'échange de services, ce qui a accru les possibilités d'exportation. Grâce à des services de télécommunication efficaces, il est plus rentable d'externaliser et plus facile de gérer et faire fonctionner les chaînes de valeur mondiales, et cela a permis des initiatives d'administration en ligne. Par conséquent, les réseaux de télécommunication réduisent les coûts du commerce des services et des marchandises.
- Les services de télécommunication et de TIC, combinés à l'innovation, à l'adaptation réglementaire et à l'ouverture commerciale dans le secteur des services financiers, ont permis des avancées importantes dans les solutions de paiement, en particulier pour les paiements via Internet et les services mobiles. Cela a contribué à une meilleure inclusion financière.

UIT (chapitre 5)

Il est largement reconnu que la connectivité à Internet large bande à haut débit, à un coût abordable, est très prometteuse pour le développement socioéconomique. Les avancées technologiques dans des domaines comme l'Internet des objets et l'intelligence artificielle, combinées à l'hyperconnectivité, permettent l'émergence de services et d'applications de plus en plus variés, qui deviennent disponibles pour répondre aux besoins économiques et sociaux et aux besoins de divertissement.

La réponse la plus courante des pays en développement interrogés aux questions statistiques sur le commerce électronique (c'est-à-dire sur la part de commerce électronique dans le commerce total, le pourcentage de marchandises exportées et importées par cette voie et la croissance du commerce électronique) est qu'ils ne disposent pas des données ou des capacités nécessaires pour fournir des estimations. Lorsque des estimations de croissance sont fournies, elles ne sont pas étayées par des références aux sources. La conclusion qui se dégage des réponses à l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 est que beaucoup de gouvernements reconnaissent les possibilités qu'offre la connectivité numérique, mais rencontrent des difficultés en matière de politiques et de planification en raison du manque de données, notamment en ce qui concerne le commerce numérique et son influence sur leur économie.

Remarques sur les données servant à étayer les politiques relatives au commerce numérique

Les données sur les transactions commerciales électroniques sont actuellement limitées, et on manque de capacités d'analyse pour appréhender ces données. **Gambie**

À l'heure actuelle, aucune information de ce type n'a été collectée. **Saint-Vincent-et-les Grenadines**

Il n'y a aucune étude formelle sur le commerce électronique et les chiffres s'y rapportant. **Sri Lanka**

Les données douanières ne font pas de distinction entre les exportations et les importations effectuées par la voie traditionnelle et par celle du commerce électronique. **Yémen**

Le commerce électronique est à un stade très embryonnaire, mais le gouvernement est conscient de son importance et cherche à le promouvoir. **Burkina Faso**

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

Encadré 2.3. Aperçu des principaux gains d'efficacité économique liés à la connectivité numérique (suite)**Banque mondiale (chapitre 6)**

- L'utilisation des technologies numériques peut faciliter la participation au commerce en améliorant l'accès à l'information et en réduisant les comportements de recherche de rente des intermédiaires et autres acteurs.
- L'utilisation de plates-formes de commerce électronique ou d'autres technologies peut aider à diffuser les bonnes pratiques, par exemple pour la fourniture de services de vulgarisation agricole, qui peuvent contribuer à l'accroissement de la productivité.
- La technologie numérique peut faciliter l'accès à l'information sur les marchés et aux intrants qui stimulent la productivité; elle peut contribuer à la compétitivité des services de transport et de distribution, et elle peut aider les agriculteurs à vendre directement aux consommateurs, en particulier des produits à plus forte valeur ajoutée.

CNUCED (chapitre 7)

- L'utilisation des TIC peut réduire les coûts de transaction et permettre la livraison à distance d'un plus grand nombre de produits et de services.
- L'accès aux plates-formes et dispositifs de TIC peut permettre à un vendeur dans un pays en développement d'atteindre plus de consommateurs potentiels sur le marché national et sur les marchés étrangers, de manière plus ciblée, et souvent à un coût moindre que par les canaux traditionnels.
- Les fournisseurs qui utilisent davantage le commerce électronique peuvent constater une diminution des coûts de livraison, en particulier pour les contenus fournis par voie électronique.

Cadre intégré renforcé (chapitre 9)

- Les téléphones mobiles, dont leur coût est de plus en plus abordable, ont amélioré les conditions de mise en réseau pour les commerçants des PMA, ce qui présente notamment l'avantage de faciliter l'échange d'informations sur les prix et les produits.
- Les commerçants peuvent financer leurs échanges sans espèces et sans compte bancaire, grâce aux SMS et aux services bancaires mobiles, ce qui réduit les coûts de transaction pour les producteurs, les commerçants et les consommateurs.
- Les avantages de l'accès à l'information s'étendent aux décideurs et aux organismes de réglementation des PMA. L'accès à l'information est crucial pour la planification et la mise en œuvre de politiques en faveur du commerce.

Business for eTrade Development (chapitre 10)

Internet permet aux entreprises des pays en développement de commercer davantage et d'optimiser leur commerce, en rationalisant la logistique, en obtenant des renseignements sur les marchés étrangers, en effectuant des paiements et des transactions rapidement et en toute sécurité, en accédant aux financements et en respectant les règles commerciales.

Encadré 2.4. Le puzzle de la définition et de la mesure

L'Union postale universelle (UPU), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'OCDE et l'OMC ont établi un projet collaboratif pour mesurer les transactions électroniques transfrontières. La CNUCED a entrepris des travaux complémentaires dans le cadre de son partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au développement. Dans le cadre de sa présidence du G-20, l'Allemagne a demandé à l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des Nations Unies d'élaborer des propositions pour des systèmes d'information efficaces.

COÛTS DU COMMERCE ET CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE

La connectivité numérique promet des réductions significatives des coûts du commerce pour les services basés sur le numérique par rapport à leurs équivalents analogiques. Il en va de même pour les marchandises. Cela est dû en partie au fait que les frais liés à la fourniture numérique ne dépendent pas de la distance. Le coût de la transmission d'un fichier de données sur un réseau informatique est le même que le fichier soit transmis entre deux ordinateurs qui se trouvent dans un même bureau ou aux deux extrémités du globe. Par contraste, les frais de livraison physique sont non seulement liés à la taille (poids et dimension des marchandises livrées), mais aussi à d'autres caractéristiques physiques (par exemple, caractère périssable, toxicité, mode de transport et distance).

Les coûts du commerce liés à l'achat de produits et de services par voie numérique peuvent être beaucoup plus faibles que ceux qui sont liés à la fourniture physique. En plus des coûts de transport, divers facteurs intervenant derrière la frontière, à la frontière et au-delà augmentent les coûts de la livraison physique des marchandises. Pour les marchandises achetées en ligne qui doivent être livrées physiquement, le commerce hors ligne engendre une série de coûts qui peuvent être prohibitifs pour les entreprises et les consommateurs des pays en développement, ce qui réduit leur capacité à se lancer dans le commerce électronique.

De nombreux services peuvent être transmis à un coût nul ou réduit par les réseaux numériques (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 47*). En ce sens, les coûts du commerce dépendent de la disponibilité, du coût et de la capacité de connexion au réseau numérique. L'Objectif de développement durable (ODD) n° 9 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (A/RES/70/1) des Nations Unies comprend des cibles qui concernent l'accès à Internet et les réseaux et qui complètent d'autres objectifs fixés par le Sommet mondial sur la société de l'information et par la Commission "Le large bande au service du développement durable".

La connexion Internet large bande à haut débit transforme tout, des soins de santé et des services privés et publics à l'éducation, la gestion des catastrophes et la vie sociale des Tongans. Banque asiatique de développement (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC, 2017, cas d'expérience du secteur public n° 97*).

Tableau 2.1. Objectifs en matière d'inclusion numérique⁵

Programme de développement durable à l'horizon 2030	Commission "Le large bande au service du développement durable"
ODD 9(c)	Objectif 2 Inclusion: Réduire la fracture numérique et généraliser l'accès au large bande
Cible Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable.	Cible 2.2. A. Dans les pays en développement, 50% des personnes devraient utiliser Internet d'ici à 2020. B. Dans les pays les moins avancés (PMA), 20% des personnes devraient utiliser Internet d'ici à 2020.
Indicateur Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile.	Cible 2.3. A. L'écart en matière d'accessibilité économique entre pays développés et pays en développement devrait être réduit de 40% d'ici à 2020.. B. Les services à large bande ne devraient pas coûter plus de 5% du revenu mensuel moyen dans les pays en développement d'ici à 2020..

Sources: UNDESA (2016) Sustainable Knowledge Platform, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies <https://sustainabledevelopment.un.org/sdg9>; Commission "Le large bande au service du développement durable", www.broadbandcommission.org/publications/Pages/default.aspx.

La fracture numérique peut aussi être considérée comme un problème d'accès aux marchés. Sans connexion numérique à un coût abordable, les personnes et les entreprises qui ne sont pas connectées n'ont pas accès au marché mondial des marchandises, des services et du savoir-faire qu'offre Internet. Une connexion numérique à un coût abordable peut donc être considérée comme le prix de l'accès aux marchés pour le commerce numérique. Le tableau 2.1 donne une vue d'ensemble des objectifs d'inclusion numérique convenus dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Sommet mondial sur la société de l'information et de la Commission "Le large bande au service du développement durable".

La fracture numérique limite la production et la diffusion des connaissances, accentue le retard économique et renforce dangereusement l'incompréhension entre les peuples. Cuba, Équateur, Nicaragua (WT/GC/W/635)

Plus de la moitié de la population mondiale n'est pas encore en ligne. La majorité de cette population non connectée est constituée de femmes pauvres et analphabètes vivant dans des zones rurales. Les principales raisons pour lesquelles certaines personnes n'utilisent pas Internet sont les inégalités de revenus et d'éducation, le manque d'infrastructures, l'absence de contenus et services pertinents en ligne, ainsi que les coûts relatifs élevés de l'accès à Internet et de son utilisation (UIT, 2017).

Un pourcentage élevé de la population mondiale n'est pas encore en ligne. La réduction des écarts de couverture mobile n'est pas un défi technique, mais principalement un défi économique.
Association GSM

(Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 47)

Jusqu'à présent, les efforts ont été centrés sur les contraintes du côté de l'offre; des mesures commencent seulement à être prises pour surmonter les obstacles du côté de la demande (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 39*). L'infrastructure pour la connectivité numérique est une condition préalable, mais pas suffisante pour assurer la connectivité – d'autres facteurs doivent également être en place. Les services financiers mobiles en sont un exemple. Ces services exigent une infrastructure d'encaissement et de décaissement, qui est généralement offerte par le biais d'un réseau d'"agents" (par exemple, détaillants, négociants, bureaux de poste), qui permettent de convertir des espèces en valeur électronique (et vice versa). Toute une série de services d'appui, comme les services d'information sur le crédit et d'enregistrement des garanties, sont également nécessaires. Cet écosystème donne la possibilité d'accroître le commerce pour une grande diversité de services, comme les services de dépôt, de prêt, de paiement et de transfert d'argent, de référence et d'analyse du crédit, d'intermédiation financière et de conseil financier et d'assurance, de télécommunication et les services liés aux TIC. Les services de paiement mobiles dépendent du déploiement de ces écosystèmes à l'intérieur et au-delà des frontières nationales (OMC, 2016a). La réglementation intérieure est le fondement sur lequel ils reposent.

L'Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce 2017 montre la présence croissante des systèmes de paiement numérique au niveau national. Sur les 63 pays en développement interrogés dans le cadre de cet exercice, 25 ont indiqué que les consommateurs utilisent le téléphone mobile pour transférer des fonds et effectuer des paiements au niveau national. Sur ces 25 pays, 22 ont indiqué que les écosystèmes nécessaires pour les paiements internationaux sont en place.

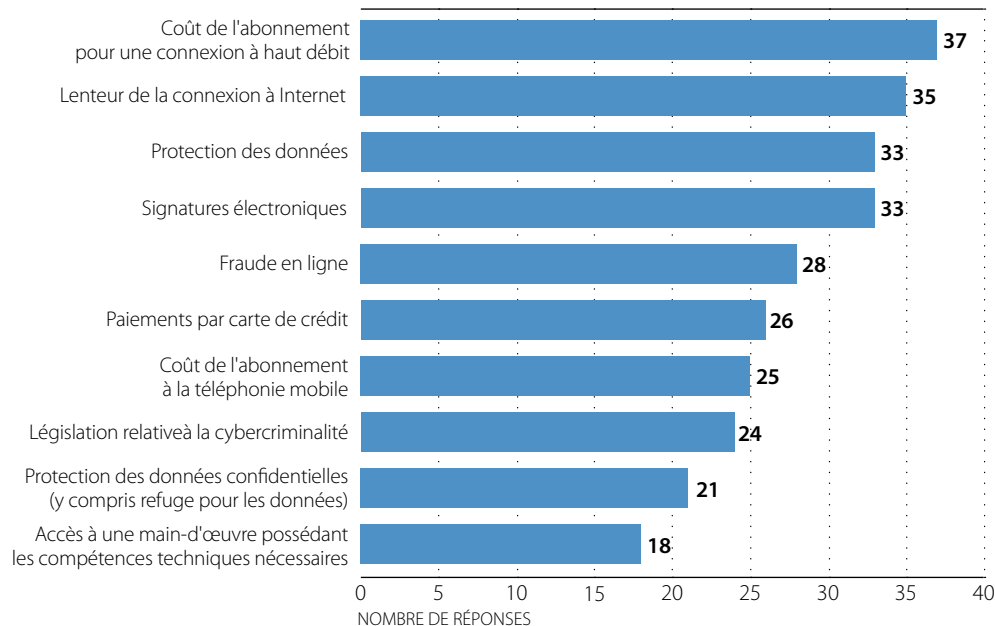
Les opérateurs de téléphonie mobile peuvent transférer des fonds vers d'autres pays à condition de respecter des dispositions et conditions réglementaires. Malawi

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

D'autres questions qui influent sur la demande de connectivité numérique apparaissent plus clairement, notamment celles du contenu utilisable, de la langue, des compétences en TIC et des réglementations affectant le marché où le service est consommé (par exemple, la réglementation sur l'accès à Internet, la réglementation intérieure des services, les règles de propriété intellectuelle et les lois sur la protection des consommateurs).

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 a étudié les vues des gouvernements des pays en développement sur les problèmes rencontrés par les entreprises et les consommateurs pour accéder aux services Internet et les utiliser (figure 2.3). Les problèmes de disponibilité et d'accessibilité financière tiennent la première place, suivis par les problèmes du côté de la demande, liés notamment au risque perçu de fraude en ligne, à la cybercriminalité, à la protection des données personnelles et à la possibilité d'utiliser les cartes de crédit pour effectuer des paiements – autant de facteurs qui peuvent affaiblir la demande. Ces problèmes révèlent aussi certains des risques associés à la connectivité numérique.

Figure 2.3. Dix principaux problèmes rencontrés par les entreprises et les consommateurs pour accéder aux services Internet et les utiliser, cités par les gouvernements de pays en développement



Note: Ces chiffres correspondent au nombre de gouvernements qui citent ces problèmes comme des préoccupations dans les questionnaires d'auto-évaluation.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/, StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525569>

Remarques sur les problèmes de connectivité Internet

La loi sur la signature électronique a récemment été approuvée, mais n'a pas encore été mise en œuvre. **El Salvador**

Connexion lente ou inexistante. **Guinea Bissau**

Coût élevé d'Internet. **Papua New Guinea**

Accès à l'information en dehors des grandes villes. **Peru**

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

La figure 2.4 ci-après illustre les voies empruntées par les transactions commerciales électroniques, en distinguant quatre principaux types de transactions et deux principaux modes de livraison. Divers facteurs influent sur la demande en matière de transactions, de paiement et de livraison. Comme dans le cas des paiements mobiles, bon nombre de ces facteurs sont étroitement liés aux environnements réglementaires nationaux.

La fourniture numérique de services et l'achat numérique de marchandises réduisent considérablement les coûts des transactions commerciales. En revanche, les coûts de la livraison physique apparaissent clairement comme un facteur limitant la participation au commerce électronique des micro, petites et moyennes entreprises (MPME; figure 2.5). Les coûts hors ligne sont principalement liés à l'expédition, le coût élevé des petits colis étant particulièrement notable.

Figure 2.4. Modalités d'accès au commerce électronique, de transaction, de paiement et de livraison

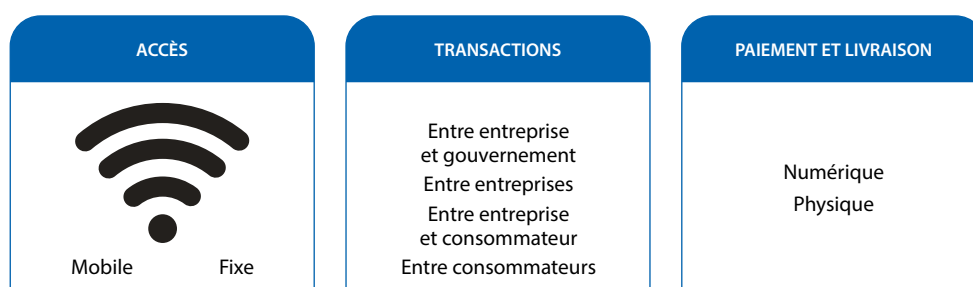
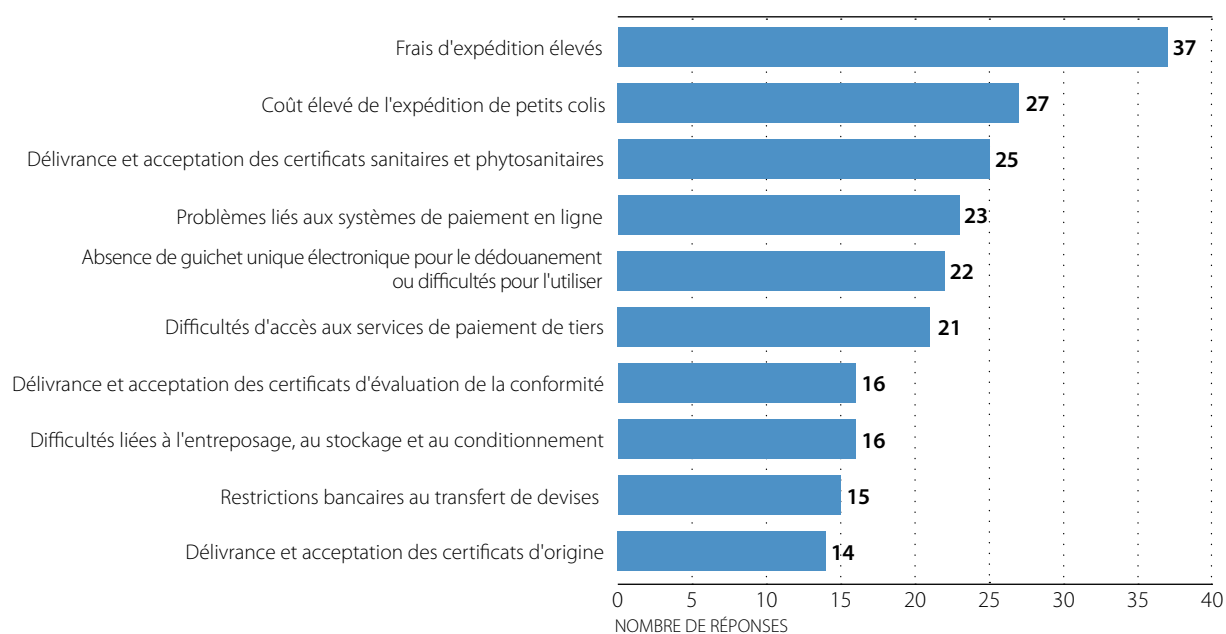


Figure 2.5. Dix principaux problèmes rencontrés à l'exportation par les micro, petites et moyennes entreprises en relation avec les transactions électroniques transfrontières



Note: Ces chiffres correspondent au nombre de gouvernements qui citent ces problèmes comme des préoccupations dans les questionnaires d'auto-évaluation.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525588>

Remarques sur les défis à l'exportation

La plupart des entreprises qui pratiquent le commerce électronique, ou qui participent à l'économie en général, utilisent un régime simplifié qui ne permet pas l'exportation. **Colombie**

Nos PME sont en général freinées par le manque d'accès à une plate-forme mondiale de commerce électronique pour vendre leurs marchandises. **Pakistan**

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

La délivrance et l'acceptation de certificats sanitaires et phytosanitaires (SPS) sont parmi les principaux problèmes cités par les gouvernements interrogés. La certification SPS électronique promet de réduire les coûts de transaction tout en améliorant les taux de conformité, en réduisant les risques de fraude liés au système actuel sur support papier, permettant ainsi un commerce sûr.

Un cas d'expérience présenté par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce explique comment l'introduction de certificats électroniques a permis d'automatiser les processus d'entreprise liés à la délivrance et au traitement des certificats SPS, y compris la demande de certificats, la planification des inspections (notamment grâce à l'évaluation automatisée des risques), le paiement des frais et l'intégration dans les processus d'inspection douanière. La certification électronique permet aux autorités SPS de stocker et de consulter les données qui sont importantes pour déterminer les antécédents en matière de respect des règles, qui servent de base à la conception des systèmes d'opérateurs agréés (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 84). Un cas d'expérience de la Banque mondiale en Amérique centrale montre comment un système TIC régional facilite la reconnaissance des enregistrements sanitaires. Le projet devrait réduire de 25% les délais, les coûts et le nombre de documents nécessaires pour l'enregistrement sanitaire, ce qui devrait générer des économies estimées à 17 millions de dollars EU dans le secteur privé en trois ans. Le système contribuera également à l'intégration économique régionale et à l'accélération de la croissance (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 101).

Encadré 2.5. Le commerce électronique transfrontières: problèmes signalés par les agents des douanes en Asie centrale

Problèmes pour gérer le volume des flux résultant de la fréquence accrue des expéditions de petits colis.

En Ouzbékistan et dans d'autres États d'Asie centrale, les agents des douanes qui utilisent des systèmes basés sur le papier sont débordés par l'afflux de petits colis. Des guichets uniques peuvent aider à résoudre ce problème. L'Azerbaïdjan a mis en place un guichet unique national; le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, la République kirghize et le Tadjikistan sont en train de créer les leurs; et l'Afghanistan, le Kazakhstan et le Turkménistan mettent en place le Système douanier automatisé (SYDONIA) de la CNUCED.

Incertitude quant à l'évaluation des risques pour les petits colis. Les volumes d'importation accrus posent aussi un problème d'évaluation des risques: les modalités d'application aux expéditions de petits colis des nouvelles règles mondiales de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent ne sont pas toujours claires.

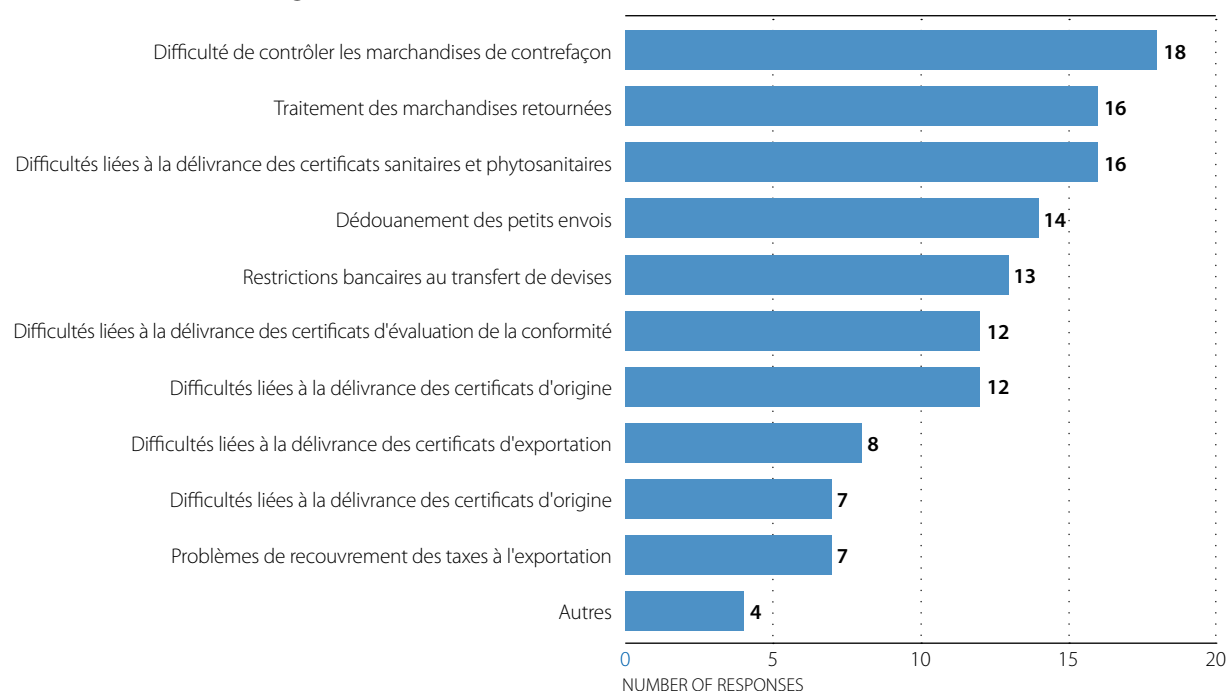
Confusion sur la manière de calculer les droits de douane. Lorsque les droits de douane sont calculés sur la base de la livraison des colis plutôt que sur la nature des marchandises, les services postaux traditionnels bénéficient de préférences inscrites dans des accords internationaux datant de plusieurs dizaines d'années, ce qui n'est pas le cas des fournisseurs de services express.

Source: Banque asiatique de développement, *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 124, www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-124-Asian-Development-Bank-A-snapshot-of-e-commerce-in-Central-Asia.pdf

Lorsque les commandes de marchandises passées en ligne déclenchent des flux physiques hors ligne, cela engendre une série de coûts commerciaux allant des coûts de transport liés à la distance aux coûts liés au respect des règles des douanes et des autres organismes présents aux frontières (encadré 2.5). Une dichotomie apparaît alors. Les réseaux numériques qui servent au commerce dépendent de systèmes réglementaires analogiques (par exemple, systèmes de dédouanement et autres procédures à la frontière qui nécessitent des copies papier des certificats officiels, plutôt que des documents numériques). L'une des principales conclusions du *Rapport sur le développement dans le monde 2016* est la suivante: "Pour tirer le meilleur parti de la révolution numérique, les pays doivent aussi travailler sur les compléments 'analogiques' " (Banque mondiale, 2016). Ces compléments analogiques, identifiés par la Banque mondiale, comprennent "le renforcement des réglementations qui permettent la concurrence entre les entreprises, en adaptant les compétences des travailleurs aux exigences de la nouvelle économie et en rendant les institutions responsables" (Banque mondiale, 2016). Il ressort clairement de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 que l'un des compléments analogiques qui doit être renforcé est la capacité des douanes et des autres organismes présents aux frontières à gérer le dédouanement physique des marchandises du commerce électronique (figure 2.6).

En 2010, la Sierra Leone a remplacé son système de dédouanement manuel par le Système douanier automatisé, ce qui a permis de réduire considérablement les délais moyens de traitement et de dédouanement. (OMC, 2017)

Figure 2.6. Difficultés rencontrées par les douanes et les autres organismes présents aux frontières en relation avec l'achat en ligne de marchandises



Note: Ces chiffres correspondent au nombre de gouvernements qui citent ces problèmes comme des préoccupations dans les questionnaires d'auto-évaluation.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525607>

Toutefois, le fonctionnement du système au quotidien reste souvent compromis par le manque de fiabilité de la connexion à Internet et de la fourniture en électricité. (OMC, 2017)

Remarques sur les questions douanières

L'application du seuil *de minimis* aux fins du traitement douanier pose problème à cause de la sous-facturation des marchandises. Le seuil établi en Dominique est de 150,00 dollars des Caraïbes orientales. Dominique

La détermination de la valeur réelle des produits pose problème. Zambie

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/

Lors de l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2015, Maersk a fait remarquer que plus de 200 documents papier étaient nécessaires pour acheminer un conteneur de fleurs du Kenya jusqu'aux Pays-Bas. Maersk a suggéré que le processus serait grandement simplifié si l'on utilisait une infrastructure numérique basée sur Internet – dans un nuage permettant d'obtenir et de partager ces informations. Toutefois, la recherche de solutions TIC basées sur l'informatique en nuage pour les problèmes de dédouanement suppose la libre circulation des données entre les parties dans différentes juridictions, ce qui peut nécessiter une action dans des domaines comme la propriété des données, leur protection et les restrictions à leur utilisation.

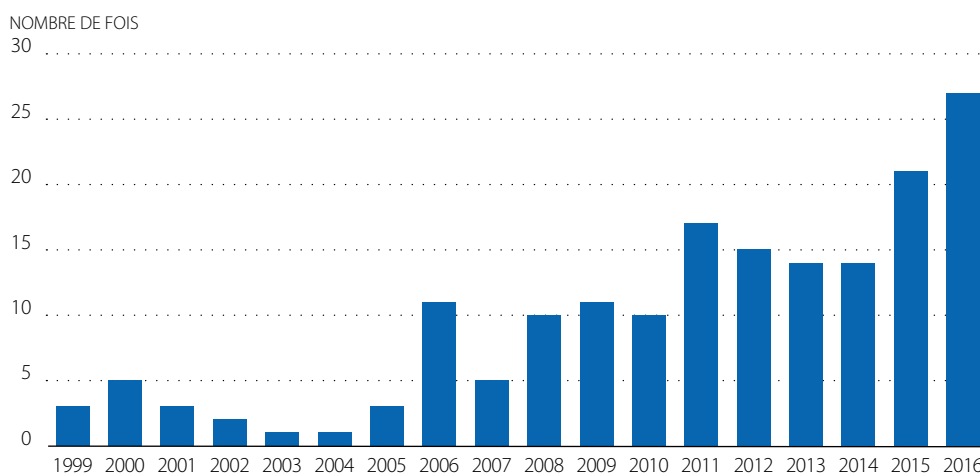
Il est intéressant de noter que l'engagement du secteur privé facilite la recherche de solutions aux problèmes liés aux coûts du commerce électronique. L'entreprise United Parcel Service (UPS) a présenté un cas d'expérience montrant comment elle travaille avec USAID pour autonomiser les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). En 2013, la formation dispensée par UPS pour les MPME était axée sur le savoir-faire technique nécessaire pour surmonter les obstacles liés à la logistique et au transport, et pour utiliser le commerce électronique afin d'atteindre de nouveaux marchés. Après de premiers succès, UPS a compris le potentiel de ce programme qu'il a élargi en collaboration avec l'USAID, ainsi qu'avec le Conseil des entreprises États-Unis-ASEAN et plusieurs des entreprises qui en sont membres. L'Alliance des entreprises États-Unis-ASEAN pour des PME compétitives, qui a résulté de cette initiative, a dispensé une formation à plus de 4 600 entreprises de tous les pays de l'ASEAN.

Un cas d'expérience de Trini Trolley, plate-forme d'achat en ligne opérant dans les Caraïbes depuis 2009, montre comment les solutions qui réduisent les coûts du commerce numérique peuvent dégager une valeur commerciale locale (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 85*). Avant l'arrivée de Trini Trolley, il n'existait aucun système d'achat en ligne dans les Caraïbes. Les commandes passées auprès d'entreprises internationales souffraient de longs délais de livraison et de coûts élevés, et les clients avaient des difficultés à rendre les articles; certaines entreprises internationales refusaient même de livrer dans les Caraïbes. (Ce cas d'expérience est examiné plus en détail dans le chapitre 10.)

Les coûts du commerce numérique peuvent aussi être dus aux normes. Les normes garantissent, entre autres, que les produits puissent être connectés et communiquer entre eux; mais si elles sont incompatibles, ou si les procédures de mise en conformité ne sont pas harmonisées, le coût de l'activité commerciale augmente, tant à l'intérieur des frontières nationales qu'en dehors. Un nombre croissant de préoccupations commerciales de ce type est présenté au Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC (Comité OTC). Les mesures visant à traiter ces questions portent notamment sur les ordinateurs, les serveurs et les composants de réseaux, les téléphones mobiles, les normes relatives aux réseaux mobiles et les prescriptions en matière de sécurité de l'information.

Par exemple, en novembre 2016, des préoccupations ont été soulevées au sujet des réglementations visant à assurer la sécurité des TIC, des technologies de quatrième génération à évolution à long terme (4G/LTE) pour les smartphones, et des procédures d'évaluation de la conformité pour les appareils électroniques et les produits des technologies de l'information.⁶ La figure 2.7 indique les préoccupations commerciales qui ont été soulevées au Comité OTC.

Figure 2.7. Fréquence des préoccupations relatives aux TIC soulevées au Comité OTC de l'OMC



Source: Secrétariat de l'OMC.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525626>

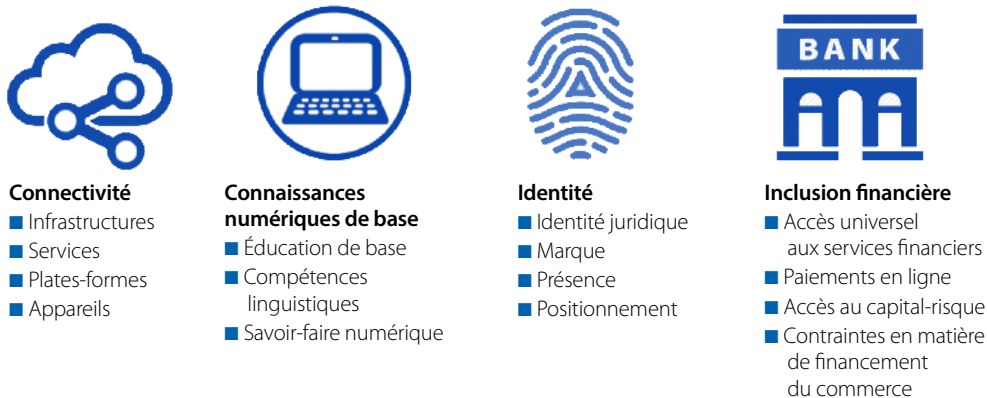
Le Secteur de la normalisation de l'Union internationale des télécommunications (UIT) adopte des recommandations (Recommandations UIT-T) sur le fonctionnement des réseaux de télécommunication. Plus de 4 000 Recommandations UIT-T sont en vigueur pour des éléments fondamentaux des TIC actuelles. La Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) a aussi élaboré un ensemble de règles relatives au commerce électronique et aux contrats électroniques, qui couvrent l'utilisation et la reconnaissance des signatures électroniques, l'utilisation des communications électroniques dans les contrats internationaux et les textes législatifs sur les principes de non-discrimination, de neutralité technologique et d'équivalence fonctionnelle dans le commerce électronique.

Le système des droits de propriété intellectuelle (DPI) facilite différentes formes de commerce électronique des produits physiques et des services. Il permet la circulation électronique des données et des informations qui sont nécessaires au fonctionnement du commerce électronique. Dans le monde numérique d'Internet, les conventions relatives aux DPI, comme les marques de fabrique et de commerce qui permettent d'identifier les produits et les services sur les marchés, les droits d'auteur qui protègent les logiciels assurant le fonctionnement des sites Internet et des applications, et les accords définissant les droits d'utilisation (licences), permettent le commerce des marchandises par voie numérique; leur importance a considérablement augmenté. Les DPI jouent déjà un rôle conséquent dans le commerce hors ligne, en encadrant la circulation des informations commerciales et la propriété.⁷

En vertu du principe de territorialité, la portée des DPI peut varier considérablement d'un Membre à l'autre (et ces droits peuvent même être inexistants).⁸ Cette mosaïque de réglementations nationales différentes concernant les droits de propriété intellectuelle internationaux pose des problèmes pour la protection et le respect des DPI sur Internet, moyen de communication mondial qui chevauche différentes juridictions. L'étendue de la couverture des droits de propriété intellectuelle et leur respect peuvent varier considérablement d'un Membre à l'autre et, dans bien des cas, les actions engagées par les détenteurs de droits pour assurer le respect des droits peuvent donner lieu à des contentieux multijuridictionnels, et à d'autres procédures devant de nombreuses autorités nationales. Étant donné que la réglementation de la propriété intellectuelle, son administration et les moyens de la faire respecter se sont toujours inscrits dans un cadre territorial, l'absence de frontières qui caractérise Internet peut accroître les coûts du commerce liés à l'enregistrement et au respect des droits de propriété intellectuelle dans le contexte des réseaux mondiaux.

La figure 2.8 donne une liste des facteurs essentiels pour la connectivité et la participation aux réseaux commerciaux numériques. Les mesures à prendre pour traiter chacun de ces facteurs entraînent des coûts. La figure donne une liste utile des problèmes liés à la connectivité numérique, à la fois du point de vue des coûts et de l'inclusion.

Figure 2.8. Conditions requises pour participer



Source: Simon Lacey (Huawei) et Usman Ahmed (Paypal).

RÉDUIRE LES COÛTS DU COMMERCE NUMÉRIQUE

Depuis sa création, l'UIT a promu la connectivité, en commençant par le soutien de la télégraphie sans fil (UIT, 2016). Plus récemment, elle a été en première ligne des efforts visant à réduire la fracture numérique, depuis que cette notion a été introduite dans les années 1990. À cet égard, le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a marqué un tournant important. La phase de 2003 du SMSI à Genève a abouti à une Déclaration et un Plan d'action, demandant, entre autres, l'élaboration de cyberstratégies nationales. La Déclaration de Tunis de 2005 a poursuivi dans cette voie en se concentrant sur les mécanismes financiers pour réduire la fracture numérique et sur les questions de gouvernance d'Internet.

Prenant en considération le rôle majeur des gouvernements en partenariat avec d'autres parties prenantes dans la mise en œuvre des conclusions du SMSI, y compris le Plan d'action de Genève, au niveau national, nous encourageons les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à élaborer des cyberstratégies, y compris des stratégies TIC et des cyberstratégies sectorielles selon le cas, qui soient globales et tournées vers l'avenir, qui s'inscrivent dans la durée et fassent partie intégrante de leurs plans de développement et de leurs stratégies de lutte contre la pauvreté au niveau national, dès que possible et avant 2010. (SMSI, 2005)

Plusieurs sommets régionaux ont complété le processus du SMSI dans le cadre du programme de l'UIT intitulé "Connecter le monde". Ces sommets visent à mobiliser des ressources humaines, financières et techniques pour la réalisation des objectifs du SMSI en matière de connectivité. Cinq sommets régionaux ont été convoqués à ce jour: le Sommet Connecter l'Afrique (Rwanda, 2007), le Sommet Connecter la CEI (Minsk, 2009), le Sommet Connecter le monde arabe (Doha, 2012), le Sommet Connecter les Amériques (Panama, 2012) et le Sommet Connecter l'Asie-Pacifique (Bangkok, 2013). Un cas d'expérience présenté par la Banque africaine de développement (BAfD) indique qu'un montant total de 55 milliards de dollars EU a été promis pour le développement des infrastructures et des services nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés au Sommet Connecter l'Afrique. Il décrit aussi les activités de la BAfD en faveur de la connectivité internationale par fibre optique, les initiatives nationales de réseau dorsal, les politiques et les réglementations et les applications électroniques (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 16*).

La création, en 2010, de la Commission "Le large bande au service du développement durable" a marqué une nouvelle étape dans les efforts mondiaux en faveur de la connectivité.⁹ Initiative conjointe de l'UIT et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), cette commission rassemble des responsables gouvernementaux, des industriels, des leaders d'opinion, des pionniers en matière de politiques et des agences et organisations internationales qui s'occupent du développement autour de cinq objectifs centraux: rendre le large bande universel; rendre le large bande abordable; connecter les foyers au large bande; connecter ceux qui ne le sont pas encore; et atteindre l'égalité hommes-femmes en matière d'accès au large bande. Un objectif fondamental de cette initiative était de faire en sorte qu'avant 2015, tous les pays aient une politique ou stratégie nationale sur le large bande, ou intègrent cet aspect dans leur définition de l'accès du service universel.

Remarques sur les progrès des cyberstratégies nationales

En 2011, 163 cyberstratégies nationales avaient été élaborées. (UIT, 2011)

En 2016, 151 plans nationaux sur le large bande avaient été élaborés. (UIT/UNESCO, 2016)

Une troisième étape importante dans les efforts déployés par l'UIT pour promouvoir la connectivité est le Programme Connect 2020 pour le développement des télécommunications/technologies de l'information et de la communication dans le monde (UIT, 2014). Ce programme vise quatre objectifs:

1. Permettre et encourager l'accès aux télécommunications/TIC et leur utilisation accrue (croissance)
2. Réduire la fracture numérique et généraliser l'accès au large bande (inclusion)
3. Gérer les défis résultant du développement des télécommunications/TIC (durabilité)
4. Accompagner les changements de l'environnement des télécommunications/TIC, améliorer cet environnement et l'adapter (innovation et partenariats).

Encadré 2.6. Exemples d'engagements de politique nationale pris lors de la Conférence pléniptentiaire de l'UIT en 2014

Le Plan directeur des TIC 2020 du Cambodge et le Plan directeur national pour la science et la technologie 2014-2020 ont été annoncés officiellement en août et en octobre. Cinq projets prioritaires ont été identifiés dans le Plan directeur des TIC du Cambodge: le cadre pour l'administration en ligne élaboré depuis 2004, la cybersécurité, l'enseignement en ligne, le commerce électronique et le tourisme électronique. **Cambodge**

En ce qui concerne les objectifs et les cibles connexes qui doivent être atteints d'ici à 2020, l'Éthiopie compte favoriser l'accès aux TIC pendant les cinq prochaines années. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile passera de 30% actuellement à 100%. De même, 50% des foyers auront accès à une connexion Internet rapide, large et fiable. **Éthiopie**

Nous déployons actuellement des réseaux de fibre optique pour connecter toutes les provinces de l'intérieur, et nous espérons que nos 1 600 kilomètres de câbles à fibre optique seront connectés grâce à la coopération entre notre gouvernement, la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement. **Mauritanie**

Nous sommes en train de concevoir des réseaux de fibre optique régionaux, qui seront reliés au réseau national et qui nous permettront de fournir des services à large bande dans 21 régions, en connectant de nombreux districts et plusieurs milliers de communes pour atteindre 4 millions d'habitants, et nous prévoyons d'installer beaucoup plus de kilomètres de câbles d'ici à 2027. **Pérou**

Source: UIT (2014), "On the road to implement the Connect 2020 Agenda", www.itu.int/en/connect2020/Documents/pp14-connect2020-commitments.pdf.

Les cibles associées à ces objectifs sont notamment les suivantes:

- 55% des foyers dans le monde devraient avoir accès à Internet d'ici 2020.
- 60% des personnes dans le monde devraient utiliser Internet d'ici 2020.
- Les télécommunications/TIC mondiales devraient être 40% moins chères d'ici 2020.
- Dans les PMA, 15% des foyers devraient avoir accès à Internet d'ici 2020.

Au total, 107 pays ont présenté des communications sur leurs engagements de politique générale à la Conférence des plénipotentiaires de l'UIT qui s'est tenue du 20 octobre au 7 novembre 2014 à Busan (Corée) (encadré 2.6).

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 montre comment les cyberstratégies nationales et les plans sur les services à large bande sont utilisés pour rendre la connectivité numérique disponible à un coût abordable, et pour créer un environnement favorable pour le commerce numérique. Les réponses données dans le cadre de cet exercice ne signalaient pas de relation entre le niveau de revenu et le déploiement de plans nationaux. Sur les 33 répondants qui ont mentionné des stratégies nationales en matière de commerce électronique ou d'autres stratégies numériques, 15 sont des PMA et 16 sont des pays à revenu intermédiaire. L'encadré 2.7 décrit les mesures signalées par la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et le Myanmar dans le cadre de l'Exercice de suivi.

En 2007, les secteurs des technologies de l'information et de la gestion des processus d'entreprise de Sri Lanka sont convenus d'un plan décennal visant à générer des recettes d'exportation annuelles de 1 milliard de dollars EU et à créer plus de 80 000 emplois. Ces objectifs ont été dépassés, et le secteur des technologies de l'information est maintenant le cinquième secteur de Sri Lanka en termes de recettes d'exportation. Une nouvelle vision à l'horizon 2020 a été élaborée, dans le but de faire passer les recettes à 5 milliards de dollars EU et de créer 200 000 emplois. L'objectif de Sri Lanka est de monter dans la chaîne de valeur, en mettant l'accent sur la qualité plutôt que sur le coût. À cette fin, le secteur des technologies de l'information a conçu sa stratégie autour de trois objectifs: 1) renforcer les capacités en triplant le nombre de diplômés dans ce domaine d'ici à 2020 (en 2015, le nombre de diplômés dans les technologies de l'information et les domaines connexes était seulement de 6 000); 2) innover en encourageant la création de 1 000 startups et l'établissement de liens entre les milieux universitaires et le secteur privé; et 3) stimuler le développement régional en amenant le secteur des TI/de la gestion des processus d'entreprise dans les régions et en promouvant les relations avec les universités.

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 présente les mesures prises par différents pays interrogés pour promouvoir la connectivité numérique (encadré 2.7). Il montre qu'il y a d'importantes disparités entre les pays en ce qui concerne le point de départ et la progression de la mise en œuvre de ces stratégies. En observant ses pays membres en développement, la Banque asiatique de développement (BAsD) note:

Certains pays disposent déjà des politiques et du cadre législatif nécessaires, mais progressent très lentement dans la mise en œuvre; d'autres ont formulé leurs politiques, mais ne les ont pas encore adoptées; d'autres encore disposent de plans en matière de technologies de l'information ou de TIC, mais ne les appliquent pas. (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 115*)

Un cas d'expérience de la BAsD indique que, dans le Corridor économique régional d'Asie centrale, les pays appliquent une législation de facilitation à des rythmes différents, les pays étant groupés en fonction de leurs progrès. Les pays du premier groupe – comprenant l'Azerbaïdjan, la République populaire de Chine (la "Chine"), le Kazakhstan et le Pakistan – ont une couverture juridique complète de la cybercriminalité; presque tous disposent de lois sur la protection des données et de la vie privée, et la Chine dispose également d'une protection des consommateurs. Les pays du second groupe ont des lois dans un ou deux des quatre principaux domaines législatifs. Tous les pays ont au moins un projet

Encadré 2.7. Aperçu de certaines actions nationales en faveur de la connectivité numérique

République démocratique du Congo (RDC): En 2002, le gouvernement a adopté une loi cadre visant à séparer les fonctions réglementaires et opérationnelles pour stimuler la compétitivité des services postaux et de télécommunication. Cette loi-cadre a confié la réglementation à l'Autorité de régulation des télécommunications et de la poste du Congo. En 2009, la RDC a adopté une politique sectorielle: la Stratégie de développement du secteur des télécommunications et des TIC en RDC. Ce document a servi de cadre de référence pour l'action du gouvernement pendant la période 2010-2015. Ces lois sont en cours de révision en attendant l'adoption de la nouvelle loi sur le commerce électronique en RDC. Actuellement, le commerce électronique dans le pays en est encore à un stade embryonnaire.

Côte d'Ivoire: Un écosystème de commerce électronique se met en place en Côte d'Ivoire. Des réformes réglementaires nationales ont été adoptées pour favoriser et réglementer les transactions électroniques, y compris avec des lois sur la protection des données personnelles et des consommateurs, et sur la lutte contre la cybercriminalité. Le gouvernement a créé un ministère de l'économie numérique et de la poste et a ouvert un établissement universitaire axé sur les nouvelles technologies. Le commerce électronique devient progressivement la norme en Côte d'Ivoire, et les entreprises en ligne profitent de la demande croissante des consommateurs. Cependant, la croissance du commerce électronique est encore freinée par l'insuffisance de la logistique et des services de paiement et par les coûts élevés de l'électricité et de la large bande. Le gouvernement reconnaît ces difficultés et a lancé une initiative de développement des TIC axée sur l'infrastructure, l'accessibilité des services, le développement des compétences nationales et la mise en place d'une zone franche technologique.

Myanmar: En 2012, le Myanmar a commencé à réformer ses télécommunications. En 2013, le pays a promulgué une nouvelle Loi sur les télécommunications qui prévoyait: l'extension du réseau de télécommunication et le développement du secteur; la mise en place de types de licences et de règles de base sur l'interconnexion, la concurrence et le règlement des différends; la création d'un organisme de réglementation indépendant (la Commission des télécommunications du Myanmar); et l'élaboration d'une politique gouvernementale globale sur la participation des entreprises privées au secteur des télécommunications (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 113*). La libéralisation a facilité l'entrée sur le marché, en 2014, de deux opérateurs mobiles concurrents, Ooredoo et Telenor. Cela a entraîné une baisse sensible du coût des cartes SIM qui est passé de 150 dollars EU en 2013 à 1,50 dollar EU en 2015. La Global System of Mobile Association (GSMA) a signalé qu'à la fin de 2014, il y avait 11,7 millions de connexions mobiles, avec une croissance annuelle de 25%, ce qui faisait du Myanmar l'un des marchés ayant la plus forte croissance dans le monde (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience universités/ONG n° 5*).

Les contenus Web en birman augmentent aussi, grâce notamment aux efforts de Bindez, une start-up qui met à la disposition des citoyens du Myanmar partout dans le monde des informations et des contenus dans leur propre langue. Cela apporte une solution à un problème rencontré par de nombreux pays qui se sont connectés au cours des dernières décennies: comment faire en sorte que les ordinateurs parlent leur langue (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 48*).

Source: *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

de loi sur les transactions électroniques. Cependant, aucune donnée n'indique que d'autres pays que la Chine ont une législation sur la protection des consommateurs. Au Turkménistan et en République kirghize, les fonctionnaires gouvernementaux signalent que la confiance des consommateurs reste faible, ce qui limite la croissance du commerce électronique. En Azerbaïdjan, en revanche, le commerce électronique et la confiance du public ont augmenté depuis 2009 grâce à l'adoption de lois sur la sécurité des informations et des questions connexes. Pour le Tadjikistan, le processus d'accession à l'OMC a aidé à promouvoir la transparence juridique, ce qui facilite le commerce électronique (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 124*).

Mesures relatives au commerce électronique et stratégies numériques

Cyberstratégie sectorielle sur le commerce électronique adoptée en 2013 par le gouvernement.

Burkina

Il existe un projet de stratégie pour l'administration publique en ligne qui prend en considération le commerce électronique. **Dominique**

En 2004, le Mali a adopté un document de politique nationale et un plan stratégique pour développer les TIC. En 2010, une politique de développement sectoriel a été mise en place pour le commerce électronique. **Mali**

Le projet de Plan stratégique national sur les TIC pour 2016-2020 crée aussi un environnement favorable au développement du commerce électronique à Maurice. **Maurice**

La stratégie sénégalaise intitulée "Sénégal numérique 2025" est en préparation. **Sénégal**

La Stratégie nationale relative aux TIC a pris fin en 2015. Nous élaborons actuellement une nouvelle stratégie. **Saint-Vincent-et-les Grenadines**

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 présente également diverses initiatives régionales visant à promouvoir la connectivité numérique (encadré 2.8). Les questions abordées dans les cadres régionaux asiatiques comprennent des plans visant à faciliter la reconnaissance mutuelle des signatures numériques, la protection de la propriété intellectuelle, la protection des données personnelles et des consommateurs, les services de règlement alternatif des litiges pour les transactions électroniques, la formation et l'éducation en matière de TIC, le développement d'une communauté rurale des TIC, et la mise en place d'une infrastructure pour les services postaux au sein de la région.¹⁰ Certaines régions ont intégré des cyberstratégies ou des stratégies de TIC dans d'autres plans ou objectifs de développement, par exemple pour le développement agricole et rural, la santé publique, les services financiers, l'environnement et la gestion des catastrophes naturelles.

Encadré 2.8. Aperçu de certaines actions régionales en faveur de la connectivité numérique

Au sein de l'**Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)**, un groupe de travail sur le numérique est chargé d'élaborer un vaste plan d'action pour la création d'un cyberspace de l'ASEAN et de développer les compétences nécessaires pour être compétitifs dans l'économie mondiale de l'information grâce à la mise en place d'infrastructures de l'information. Ce groupe de travail examinera les infrastructures physiques, juridiques, logistiques, sociales et économiques nécessaires.

Le **Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)** a récemment lancé un vaste programme énonçant des mesures pour tirer parti des avancées des TI afin de stimuler la productivité et la croissance, et pour fournir des services de base aux communautés. Ce programme d'action vise notamment à promouvoir un environnement politique approprié et à renforcer les capacités afin de créer un cadre pour renforcer les marchés, le commerce électronique, les connaissances et les compétences, et à fournir un accès efficace aux communications et à Internet à un coût abordable. L'APEC soutient le développement de l'enseignement à distance et des capacités informatiques, comme compétences essentielles pour l'enseignement et l'apprentissage, et pour le développement des services médicaux et de santé (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 124*).

La Vision 2020 de la **Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** a pour but d'harmoniser les politiques de télécommunication afin de tirer parti de l'économie numérique. En 2013 et 2014, grâce au soutien de la CNUCED, la CEDEAO a organisé deux séances de formation en ligne et trois ateliers régionaux, auxquels ont participé 315 décideurs politiques et législateurs, sur les aspects juridiques du commerce électronique. Les domaines identifiés comme nécessitant une meilleure harmonisation législative sont notamment: les transactions électroniques, la protection des données, la cybercriminalité, la protection des consommateurs, les contenus en ligne et les noms de domaine (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 59*).

RÉDUIRE LA FRACTURE POLITIQUE EN MATIÈRE DE COMMERCE NUMÉRIQUE

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 met en lumière les mesures prises par de nombreux pays en développement et PMA pour promouvoir la connectivité numérique. Il montre aussi qu'il peut exister une "fracture" politique en matière de commerce numérique (encadré 2.9). Sur les 63 répondants, 33 ont dit qu'ils n'avaient pas de stratégie en matière de commerce électronique et numérique. Toutefois, la comparaison de ces réponses avec les statistiques recueillies par l'UIT sur les cyberstratégies et les stratégies large bande donne une image très différente. Les 63 pays partenaires qui ont répondu ont soit une cyberstratégie, soit une stratégie large bande, soit les deux. Pourquoi les résultats divergent-ils autant? Cela pourrait être une question de terminologie. Il se peut que certains répondants n'aient pas considéré que leurs stratégies nationales en matière de TIC ou de large bande étaient des stratégies numériques ou en matière de commerce électronique, selon les termes employés dans le questionnaire de suivi. Il se peut aussi que d'autres n'aient pas voulu mentionner une stratégie qui avait pris fin ou qui était en cours de mise à jour.

Encadré 2.9. L'habilitation numérique pour réduire la fracture numérique

Un paradoxe de la fracture numérique, mentionné par Huawei (2015), est que, tandis qu'elle se réduit, elle s'approfondit. Le développement mondial des réseaux numériques, conjugué à la baisse des coûts des TIC, a contribué à l'élargissement de la couverture des réseaux téléphoniques (87% de la population mondiale et 55% pour les réseaux 3G). Néanmoins, 1 milliard de personnes n'ont pas encore accès à une forme quelconque de télécommunications; 3 milliards n'ont pas accès à Internet large bande; et dans les pays en développement, seulement trois personnes sur dix utilisent Internet, contre huit sur dix dans les pays développés. L'augmentation exponentielle du nombre de connexions, de capteurs, d'appareils, de données, de vidéos et d'analyses devrait produire des avancées dans les domaines de l'agriculture et de la santé, renforcer les économies, contribuer à la protection de l'environnement et améliorer les transports. La sophistication accrue des technologies signifie que les compléments analogiques nécessaires au fonctionnement de l'économie numérique sont plus nécessaires que jamais. Pour mettre en place ces compléments analogiques, il faut aider les utilisateurs, appliquer des politiques judicieuses et réduire les coûts d'accès. Huawei qualifie ces actions de "solutions d'habilitation numérique" et explique que ces solutions doivent respecter les principes du marché: elles doivent être adaptées à l'échelle et à l'industrialisation, et tenir compte de tous les niveaux de revenu. La valeur créée profitera à tout le monde, non seulement en termes financiers, mais aussi en apportant des avantages aux gens et aux communautés.

Source: Huawei (2015), "Connecting the Future, Digital Enablement, Bridging the Digital Gap to Connect People and Society" www.huawei.com/minisite/digital-enablement/download/Digital+Enablement_ENGLISH+online.pdf

Néanmoins, les divergences entre les réponses à l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 et les chiffres de l'UIT sur les cyberstratégies et les plans large bande peuvent s'expliquer aussi par l'existence ou l'absence de mécanismes de coordination nationaux. Sur les 63 répondants, 21 ont signalé qu'ils disposaient de tels mécanismes. Les résultats du suivi de l'Aide pour le commerce ne montrent pas que les ministères du commerce nationaux participent systématiquement à ces mécanismes. Seuls 10 répondants sur 21 ont indiqué que leur ministère du commerce participait aux mécanismes de coordination nationale.¹¹

Les résultats de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 permettent aussi de conclure que le secteur privé n'est pas systématiquement présent dans les mécanismes de coordination. Le Pakistan est une exception notable: le gouvernement a répondu dans son autoévaluation que le secteur privé participe aux mécanismes de coordination nationaux sur le numérique, et a indiqué que l'unité chargée des politiques en matière de commerce électronique au sein du ministère du commerce consulte les organismes pertinents, ainsi que les représentants des principales entreprises privées de commerce électronique. De même, l'Ouganda a noté que son Groupe de travail sur le secteur des TIC comprend des représentants du secteur privé et du gouvernement.

Encadré 2.10. Politique commerciale et disponibilité des connexions numériques à un coût abordable

"Réduire le coût des téléphones mobiles et des équipements TIC. Les gouvernements doivent s'efforcer de réformer les régimes d'imposition et de brevets pour faire baisser les coûts des équipements TIC. Ils devront aussi inciter le secteur privé à développer des smartphones de qualité à faible coût" ... "Pour connecter tout le monde, il faut des politiques équilibrées qui portent sur la demande ainsi que sur l'offre; il faut réglementer et encourager la concurrence; il faut des lignes fixes ainsi que des services mobiles à large bande; il faut un accès public ainsi que des abonnements individuels. Les ministres, entre autres, doivent être le fer de lance des efforts faits pour rassembler tous les acteurs et élaborer un plan clair et cohérent afin de planifier des réformes et de stimuler les investissements nécessaires pour réduire les coûts et améliorer l'accès. Les donateurs et les organismes d'aide doivent participer en apportant un soutien financier et pratique." Alliance pour un Internet à la portée de tous (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience universités/ONG n° 2*).

"Il subsiste des défis de taille pour la mise en place de régimes de licences convergents et neutres sur le plan technologique, la promotion de la concurrence, l'établissement de règles et de droits de douane équitables en matière d'interconnexion, la gestion des ressources comme le spectre des fréquences radioélectriques et les numéros, la conception et l'exécution de stratégies d'accès universel et l'application des normes. Les politiques et les réglementations qui suppriment l'exclusivité à l'entrée sur les marchés, réduisent les droits de licence et simplifient les procédures de licences, ainsi que celles qui promeuvent un accès ouvert, transparent et non discriminatoire aux réseaux, sont le fondement de l'amélioration des réseaux à large bande nationaux et régionaux. En outre, la plupart des pays membres rencontrent des difficultés dans de nouveaux domaines de politique, en particulier ceux qui concernent les transactions électroniques et la cybersécurité." Banque africaine de développement (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 16*).

Malgré les vastes possibilités offertes par l'économie numérique, l'Asie a encore des obstacles à surmonter pour réaliser pleinement son potentiel et utiliser le commerce électronique au service du développement durable. En plus de l'absence de législation nationale pour soutenir le commerce électronique transfrontières, les pays en développement d'Asie sont confrontés à des obstacles liés à l'insuffisance de l'infrastructure TIC, à la facilitation des échanges et à la logistique, aux paiements électroniques et à l'inadéquation des compétences. En outre, de nombreux pays n'ont pas de stratégie nationale pour comprendre les bases du commerce électronique. Bien que les pays en développement d'Asie continuent à renforcer leurs capacités en matière de commerce électronique, la plupart rencontrent des problèmes institutionnels, comme les procédures de dédouanement compliquées, les lourdeurs administratives et le manque d'harmonisation des prescriptions douanières entre les États, qui freinent le commerce intrarégional. Les risques liés aux marchés – comme la fraude, les coûts d'adaptation et le risque d'éviction – font aussi obstacle à l'entrée sur les marchés. Banque asiatique de développement (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 124*).

Le coût des ordinateurs et des télécommunications reste généralement élevé, en raison du manque de libéralisation et de déréglementation des marchés, ainsi que des années de sous-investissement chronique. Banque asiatique de développement (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 116*).

En ce qui concerne l'accessibilité financière, 57% de la population n'a actuellement pas les moyens d'accéder à Internet, car le coût des appareils pour utilisateurs finals, des services et de l'accès et les coûts accessoires (y compris les taxes sur l'utilisation et les appareils) restent trop élevés pour beaucoup. Commission "Le large bande au service du développement durable" (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 41*).

Le soutien au titre de l'Aide pour le commerce peut aider les gouvernements à établir des mécanismes de coordination. El Salvador a indiqué que le soutien de l'USAID facilite la coopération sur les questions relatives au commerce électronique avec diverses parties prenantes, notamment la Chambre de tourisme salvadorienne, la Direction de l'innovation et de la qualité, le Conseil national des sciences et de la technologie et le Ministère du tourisme.

L'importance de la dimension commerciale des questions de connectivité numérique a été mise en évidence par un cas d'expérience de l'Australie, qui décrit la coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle pour créer un environnement favorable au développement de l'innovation nationale, aux investissements entrants et au transfert de technologie. D'autres cas d'expérience, présentés par la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et l'Alliance for Affordable Internet, soulignent l'influence que peuvent avoir les ministères du commerce pour assurer des connexions numériques disponibles à un coût abordable. L'encadré 2.10 rassemble certaines conclusions tirées de ces cas d'expérience.

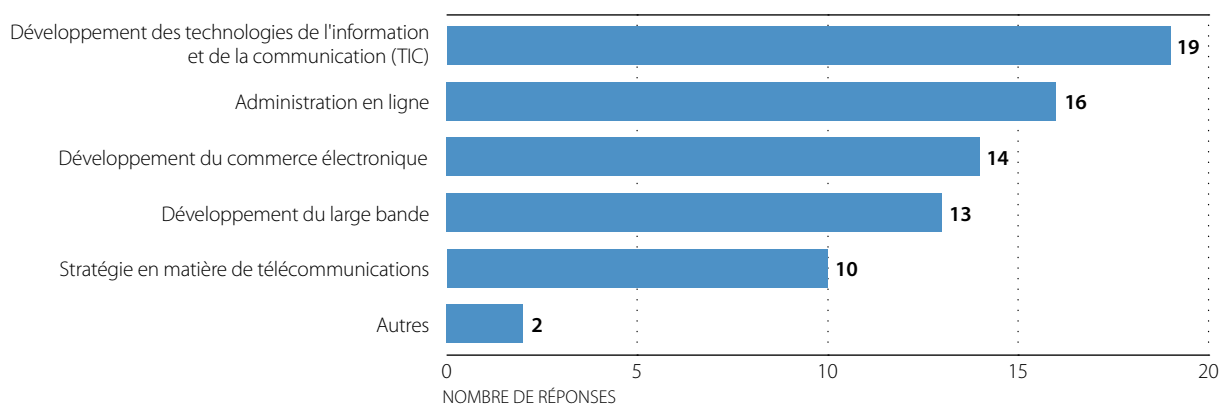
L'Australie est un exemple de donateur qui soutient les efforts déployés pour améliorer la disponibilité de la connectivité numérique à un coût abordable grâce à la réforme des télécommunications. Dans sa réponse au questionnaire d'auto-évaluation, l'Australie indique qu'elle a fourni des avis spécialisés à l'Indonésie pour lui permettre d'attribuer les fréquences radio pour la téléphonie mobile 3G et les services Internet de la manière la plus transparente et la plus économique possible. Cela a donné lieu à une enchère qui a rapporté au gouvernement plus de 700 millions de dollars EU de recettes et a permis le déploiement le plus rapide du monde de services 3G. De même, au Vanuatu l'Australie a aidé à introduire la concurrence privée et une réglementation indépendante de sorte que la couverture mobile est passée de 20% de la population en 2007 à 85% en 2009. Le prix des téléphones est tombé de 100 à 25 dollars EU et le prix mensuel de l'abonnement à Internet est passé de 200 à 60 dollars EU.

L'AIDE POUR LE COMMERCE PEUT PROMOUVOIR LA CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE

Sur les 40 donateurs qui ont répondu à l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017, 25 ont noté que les questions relatives au commerce électronique ou au numérique sont prises en compte dans leurs dialogues au niveau national avec les pays partenaires et les partenaires régionaux. La figure 2.9 donne un aperçu de l'importance relative de certains domaines spécifiques du soutien des donateurs (développement des TIC, administration en ligne, commerce électronique, large bande, télécommunications et autres). La figure 2.10 donne des renseignements plus détaillés sur le type de soutien fourni.

Les recherches de l'OCDE indiquent que le soutien au titre de l'Aide pour le commerce (versements) visant à promouvoir la connectivité numérique représente en moyenne 650 à 700 millions de dollars EU par an, la part la plus importante (34%) allant au financement de projets de télécommunication, suivi par l'investissement dans les technologies de l'information et de la communication (21%), par les politiques et la gestion (17%) et enfin par la recherche-développement (10%).

Figure 2.9. Domaines prioritaires du soutien des donateurs en faveur de la connectivité numérique



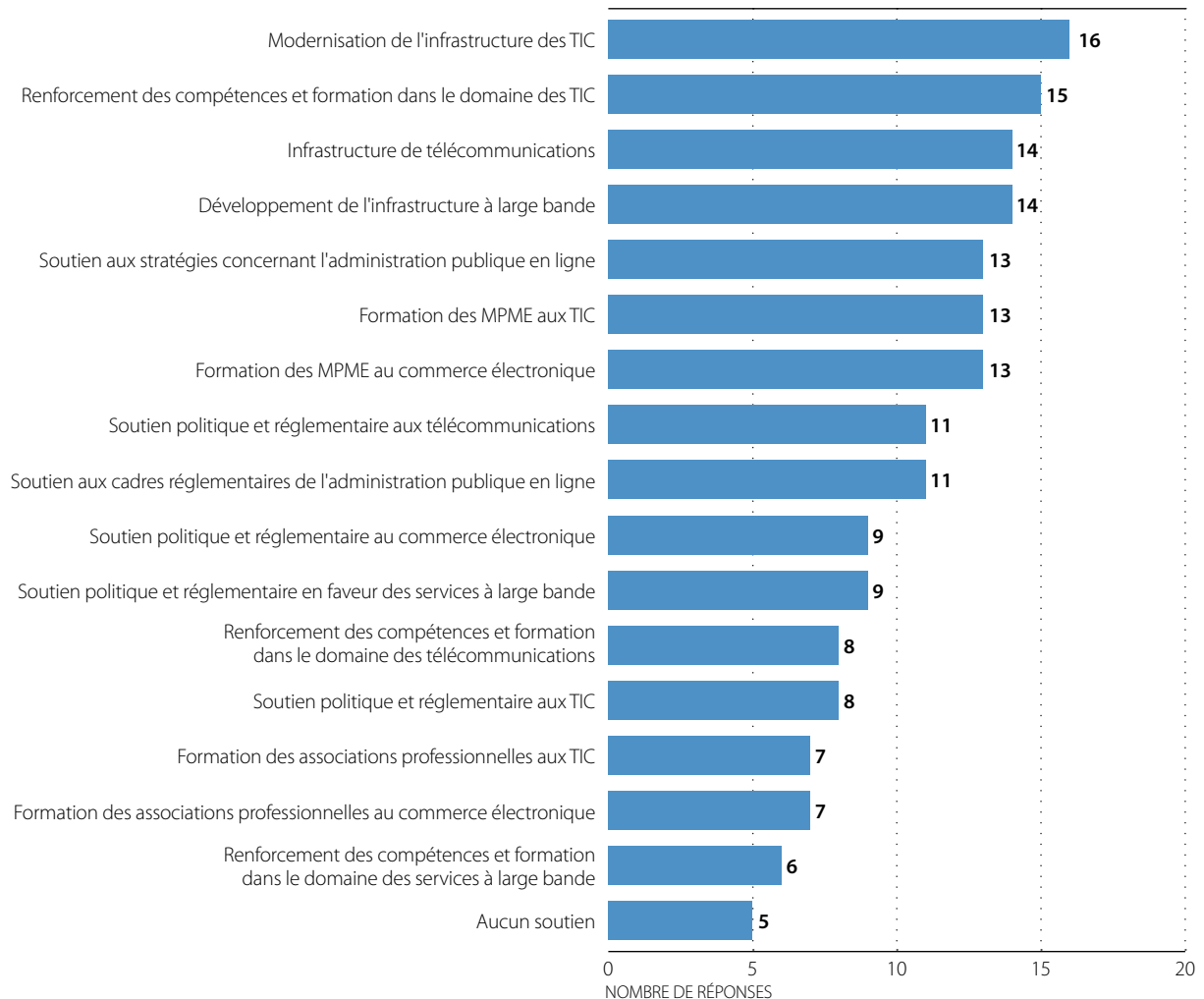
Note: Les chiffres correspondent au nombre total de réponses pour chaque domaine prioritaire.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525645>

L'Exercice de suivi 2017 montre que la demande de soutien au titre de l'Aide pour le commerce dans ce domaine augmente, et devrait continuer d'augmenter. Parmi les 40 donateurs qui ont répondu, 11 ont signalé une augmentation significative de la demande dans ce domaine au cours des 5 dernières années, et 31 s'attendaient à un accroissement de la demande dans l'avenir, tant de la part des pays partenaires que des partenaires régionaux. Cette conclusion semble fondée: 57 des 63 gouvernements de PMA et de pays en développement qui ont répondu à l'exercice ont estimé qu'ils auraient besoin d'assistance dans l'avenir pour atteindre leurs objectifs stratégiques en matière de commerce électronique.

Figure 2.10. Types de soutien fourni pour promouvoir la connectivité numérique



Note: Les chiffres correspondent au nombre total de réponses pour chaque type de soutien.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525664>

La Commission européenne et l'Allemagne ont toutes deux indiqué qu'elles actualisaient leur stratégie pour promouvoir le développement numérique. L'Allemagne a noté qu'elle mettait au point une stratégie plus cohérente pour rassembler les initiatives dans ce domaine, comprenant un soutien à l'industrie des TI au Kosovo dans le cadre d'un projet conjoint avec la Norvège (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 63*). La Commission européenne a indiqué qu'elle avait présenté, en novembre 2016, une proposition de nouveau

consensus européen pour le développement comprenant une déclaration sur le numérique au service du développement. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a lancé l'Initiative pour l'économie de la connaissance, en travaillant avec les pays sur les questions liées à l'innovation comme l'amélioration des réglementations en matière de télécommunications et la mise en place d'écosystèmes qui permettent aux sociétés de capital-risque et aux fonds d'investissement privés de se développer. La BERD offre aussi un financement au secteur privé, notamment pour des projets liés au développement ou à l'expansion du commerce électronique.

D'autres donateurs, en particulier le Japon et la Corée, agissent déjà pour promouvoir la connectivité numérique et ont des programmes bien établis. En plus de leurs propres programmes bilatéraux, les deux pays contribuent à des programmes multilatéraux. Il s'agit notamment du Fonds coréen de partenariat pour les connaissances et l'Asie numérique, et du Fonds japonais pour les technologies de l'information et de la communication administré par la Banque asiatique de développement. L'encadré 2.11 décrit les activités du Japon dans le domaine de l'infrastructure des TIC.

Encadré 2.11. Mise en place d'infrastructures de qualité grâce aux TIC au Japon

Le Japon possède l'un des niveaux les plus élevés de technologies de l'information et de la communication (TIC) au monde, ainsi qu'une expérience avérée en matière d'aide au développement dans ce domaine. Par exemple, il a contribué au développement des TIC dans diverses régions en tant que principal fournisseur international de câbles optiques sous-marins. Un système d'authentification biométrique a aussi été adopté par plus de 70 pays, pour assurer la sûreté et la sécurité des personnes. De plus, le Japon soutient la mise en œuvre des TIC pour la gestion des catastrophes dans de nombreux pays en utilisant ses connaissances en tant que pays affecté par des catastrophes naturelles. Le Japon fait aussi des progrès importants dans le transfert de technologie axé sur l'utilisation pratique des TIC. Avec l'introduction de la radiodiffusion numérique terrestre au Botswana, le Japon s'efforce de développer des entreprises qui utilisent la radiodiffusion de données et de transférer les technologies de la création de programmes télévisés. Par ailleurs, grâce à son entreprise de satellites de communication située en Turquie, le Japon a non seulement produit et fourni des satellites, mais il a aussi mené des programmes d'éducation technologique de haut niveau axés sur le développement autonome. Le soutien du Japon en matière de TIC contribue à l'optimisation des infrastructures publiques existantes et à la prolongation de leur durée de vie. Pour la construction du pont Can Tho au Viet Nam, un soutien a été fourni pour introduire un système de mesure en temps réel de la tension et des oscillations. Grâce à la détection rapide des anomalies, il est possible d'éviter les dommages et les déformations. Dans le cadre du service postal du Myanmar, le Japon a aidé à numériser les services de transfert d'argent. Il offre un soutien diversifié précisément parce qu'il possède des capacités aussi vastes en matière de développement des TIC.

Source: *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 75, www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-75-Achieving-Quality-Infrastructure-through-the-ICT-of-Japan.pdf

La croissance fondée sur les TIC en Corée est considérée par certains comme un modèle. Dans les années 1990, le gouvernement coréen a mis en œuvre une série de plans à long terme. Le plan Infrastructure coréenne de l'information, lancé en 1995, a permis la mise en place de réseaux de fibre optique dans tout le pays. Le gouvernement a aussi établi plusieurs plans directeurs: 1) la Loi sur la promotion de l'informatisation (1995), suivie du premier plan directeur pour la promotion de l'informatisation (1996); 2) "Cyber Korea 21" (1998), pour faire face au changement d'environnement dû à la crise financière asiatique; 3) "e-Korea Vision 2006" (2002), mis à jour par la "Broadband IT Korea Vision 2007" (2003); et 4) le Plan directeur UKorea. Toutes ces mesures ont abouti à la construction d'infrastructures informatiques de pointe et à la croissance de l'industrie des TIC. La Corée a aussi lancé une série de programmes de formation et de mesures de déréglementation; par exemple, le gouvernement a ouvert le marché des services Internet à large bande en supprimant la réglementation et les contrôles sur l'octroi de licences et la tarification. Des mesures réglementaires appropriées ont encouragé la concurrence basée sur les installations entre les prestataires de services. La concurrence accrue a exercé une pression à la baisse sur les tarifs, ce qui a ensuite entraîné une augmentation de la demande de services Internet (*Exercice de suivi de l'aide pour le commerce OMC-OCDE 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 124).

Le dialogue avec les partenaires régionaux est un autre aspect important du développement du commerce électronique, en particulier dans les domaines des TIC et des services à large bande. L'Australie fournit un soutien à l'ASEAN pour l'amélioration de sa connectivité régionale, notamment avec l'élaboration d'un Schéma directeur pour la connectivité de l'ASEAN, qui couvre la connectivité physique, comme le réseau international de câbles sous-marins de télécommunication et la couverture nationale des services à large bande. L'Australie fait aussi partie de donateurs qui soutiennent la Banque mondiale dans la région indo-pacifique pour le développement de l'infrastructure des TIC, comme les connexions internationales par câbles sous-marins, et elle fournit une assistance technique en matière de politique et de réglementation afin d'améliorer l'accès aux infrastructures et aux services en matière de TIC.

L'infrastructure est un obstacle de taille pour de nombreux pays, en particulier les pays pauvres ou ceux qui ont une importante population rurale ou isolée. De nombreux marchés en développement ont besoin d'investissements massifs pour passer à des technologies mobiles plus avancées. (Fonds économique mondial – Boston Consulting Group, 2016)

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 met en lumière la participation multidimensionnelle du secteur privé au commerce électronique et, plus largement, au développement des TIC. Les cas d'expérience présentés par les pays partenaires et les donateurs indiquent qu'il y a une étroite collaboration entre les secteurs public et privé. Parmi les donateurs, 54% ont indiqué qu'ils travaillaient avec le secteur privé pour soutenir la croissance du commerce électronique dans les pays et régions partenaires.

Par le passé, le financement des infrastructures TIC, dans la plupart des pays en développement, était fondé sur les investissements publics. Dernièrement, un important afflux de ressources financières a eu lieu, dans lequel la participation du secteur privé a été encouragée, sur la base d'un cadre réglementaire solide, et des politiques générales visant à réduire la fracture numérique ont été mises en œuvre. (Sommet mondial sur la société de l'information, 2005)

Un bon exemple de la participation du secteur privé à des projets d'infrastructure visant à réduire la fracture numérique est dans le domaine des câbles de communication sous-marins, qui transmettent 90% des données Internet mondiales, les 10% restants étant transmis par satellite. En 2016, environ 350 câbles sous-marins avaient été installés sur plus de 1,2 million de kilomètres.

Il existe trois structures de financement de cette infrastructure: les partenariats public-privé; les consortiums d'opérateurs privés; et les câbles privés. L'encadré 2.12 montre le rôle important qu'a joué le financement du développement pour amener les câbles sous-marins dans des régions qui, autrement, n'auraient peut-être pas de connectivité numérique, en particulier grâce aux initiatives de câblage dans le Pacifique.

Le financement du développement joue aussi un rôle catalyseur en Afrique pour promouvoir la connectivité. Le système de câble sous-marin d'Afrique de l'Est (EASSy) en est un bon exemple. L'EASSy va de Mtunzini en Afrique du Sud à Port-Soudan au Soudan, avec des points d'atterrissage dans neuf pays et des connexions à dix pays sans littoral. La connectivité à l'intérieur des terres est importante, car elle permet aux pays sans littoral de ne plus dépendre de l'accès Internet par satellite pour fournir des services de téléphonie vocale et de transmission de données. L'EASSy est détenu et géré par un groupe d'actionnaires africains (92%) et internationaux (8%), qui sont tous des opérateurs de télécommunication et des prestataires de services. L'encadré 2.13 décrit d'autres projets régionaux réalisés dans le cadre de l'Initiative Connecter l'Afrique. La question de la connectivité des pays sans littoral a aussi été évoquée par la Banque asiatique de développement dans sa communication pour l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017. La BASD a noté que les pays sans littoral doivent soit utiliser l'accès par satellite, qui peut avoir un coût prohibitif tout en étant relativement lent, soit dépendre des pays voisins pour l'accès terrestre aux stations d'atterrissage de câbles sous-marins.

Encadré 2.12. Pose de câbles dans le Pacifique

Samoa: La BASD a approuvé une subvention de 25 millions de dollars EU pour un projet de câbles sous-marins, visant à installer des câbles à fibre optique pour relier les Samoa au réseau international de câbles sous-marins des Fidji. Actuellement, les Samoa sont connectés au système de câbles Samoa américaines-Hawaii par le biais du câble Samoa-Samoa américaines, qui fonctionne presque à pleine capacité. Le projet permettra d'élargir l'accès à Internet pour répondre à la demande croissante des Samoa, en fournissant un accès rapide à un coût abordable. Le financement de la BASD a été complété par un financement de la Banque mondiale et de l'Australie. La Samoa Submarine Cable Company a versé 8,2 millions de dollars EU à titre de fonds propres; le gouvernement des Samoa couvre les taxes et les droits d'un montant de 6,7 millions de dollars EU. Le coût total du projet a été estimé à 57,4 millions de dollars EU. Le projet vise à améliorer la fourniture de services à large bande à bas coût aux Samoa, à renforcer le cadre réglementaire et juridique pour les TIC et à faciliter l'investissement dans la cybersanté dans le pays. Une partie du projet consistera à mettre en place un système de cybersanté pour améliorer la qualité des soins aux patients.

Tonga: Dans le cadre du Programme de connectivité régionale dans le Pacifique, la Banque asiatique de développement, le gouvernement des Tonga, Tonga Cable et le Groupe de la Banque mondiale ont uni leurs forces pour financer et soutenir un système de câbles sous-marins à fibre optique de 827 kilomètres qui relie les Tonga aux Fidji par le biais du câble de la Southern Cross, le principal lien transpacifique entre l'Australie et les États-Unis. Tonga Cable est le propriétaire et le responsable du câble à fibre optique. L'équipe du projet a terminé le travail en quatre ans, sans dépassement budgétaire, un jour avant le délai prévu. Les coûts de la connectivité internationale ont déjà baissé de plus de 60%.

Source: Banque asiatique de développement, *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 8, www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-08-Samoa-Submarine-Cable-Project.pdf et cas d'expérience du secteur public n° 97, www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-97-AsDB-Tongas-High-Speed-Revolution.pdf.

Encadré 2.13. Initiative Connecter l'Afrique

Réseau de base de l'Afrique centrale (CAB): Le projet consiste à construire un réseau de télécommunication composé de liaisons terrestres à fibres optiques au réseau de câbles sous-marins à fibre optique de la côte ouest-africaine. Le réseau large bande de base s'appuie sur les infrastructures à fibres optiques construites le long de l'oléoduc qui relie Kribi (Cameroun) et Doba (Tchad).

Réseau à large bande de l'Afrique de l'Est (EABN): Le projet consiste à construire un réseau intégré d'infrastructure TIC à large bande pour l'Afrique de l'Est qui assurera la connectivité transfrontières du Burundi, du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda et de la Tanzanie, et la liaison avec les centres de transit internationaux à travers les systèmes de câbles sous-marins à fibre optique.

Réseau de base de l'Afrique australe (raccordement SATA): Le projet consiste à améliorer les liaisons transfrontières qui interconnectent les États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), grâce à des réseaux à fibres optiques. Ils seront ainsi reliés aux systèmes de câbles sous-marins, y compris l'EASSy.

Réseau de fibres du Consortium d'électricité de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO): Ce projet consiste à augmenter la capacité d'accès aux services à large bande en tirant parti du réseau d'infrastructure de communications du West Africa Power Pool (WAPP). Le projet relie le réseau WAPP à l'infrastructure nationale et régionale pour combler les déficits de connectivité dans la région de la CEDEAO.

Source: Banque africaine de développement, *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 16, www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-16-AfDB-Connect-Africa-Initiative.pdf

Le secteur privé participe aussi directement à la fourniture de solutions de connectivité numérique. Facebook a présenté un cas d'expérience sur le Telecom Infra Project (TIP) – initiative d'ingénierie qui réunit des opérateurs, des fournisseurs d'infrastructure, des intégrateurs de systèmes et d'autres entreprises de technologie pour développer de nouvelles technologies et de nouvelles approches pour la construction et le déploiement d'infrastructures de réseaux de télécommunication. Pour Facebook, le TIP est un nouvel investissement lié à d'autres initiatives de connectivité en cours dans le cadre d'Internet.org (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 154*). Le projet Loon de Google et FastMile de Nokia sont d'autres exemples d'actions du secteur privé. Huawei identifie quatre segments pour l'infrastructure de connectivité, comme cela est indiqué dans l'encadré 2.14.

Encadré 2.14. Les quatre segments de l'infrastructure de connectivité

Segment	Description	Pictogramme
01	Premier kilomètre Installations et équipements qui relient les réseaux nationaux au World Wide Web.	Globe terrestre avec une localisation
02	Deuxième kilomètre Infrastructures nationales essentielles composées de réseaux de téléphonie fixe (raccordement), de câbles à fibre optique ou câbles de cuivre, de centres de données, de stations de base de télécommunication mobile et d'autres équipements.	Antenne de télécommunication
03	Dernier kilomètre Il s'agit de la "boucle locale", dernière partie d'un réseau de télécommunication qui se termine généralement dans les foyers et les bâtiments où résident ou travaillent les utilisateurs finals.	Bâtiment
04	Kilomètre invisible Il s'agit principalement du spectre et d'autres éléments invisibles.	Signe Wi-Fi

Premier kilomètre: Le régime réglementaire régissant l'acquisition et le fonctionnement des antennes satellites et les conditions de concurrence qui s'appliquent aux passerelles internationales et aux stations d'atterrissage déterminent l'intérêt que les acteurs privés auront à déployer et gérer cette infrastructure critique.

Deuxième kilomètre: L'équilibre établi par le régulateur indépendant entre la concurrence et un rendement financier adéquat pour l'exploitation de l'infrastructure est essentiel. Les subventions, les accords de cofinancement et la réduction du coût d'importation des équipements et des composants (droits de douane et autres coûts commerciaux) sont d'autres instruments de politique permettant d'augmenter l'investissement dans l'infrastructure. Les gouvernements peuvent aussi mandater, par voie législative, la pose de fibres optiques au moment de la construction d'autres infrastructures (comme des oléoducs ou des routes).

Dernier kilomètre: L'intervention du gouvernement pour promouvoir la concurrence intermodale sur une même infrastructure est une option, tout comme les projets "fibre optique dans les foyers" qui visent à remplacer les anciens câbles en cuivre, notamment pour inciter les promoteurs immobiliers à rendre leurs projets durables.

Kilomètre invisible: La gestion du spectre est le principal levier sur ce plan, notamment pour faire en sorte que le prix fixé rende son exploitation commercialement viable, que l'accès au spectre soit concurrentiel et que les actifs fixes essentiels soient partagés entre les opérateurs, tout en permettant à ceux qui achètent du spectre de le revendre sans trop de restrictions ou de conditions.

Source: Huawei (2015) "Connecting the Future, Digital Enablement, Bridging the Digital Gap to Connect People and Society" www.huawei.com/minisite/digital-enablement/download/Digital+Enablement_ENGLISH+online.pdf

Outre les initiatives concernant l'infrastructure, le secteur privé mène directement diverses actions pour promouvoir la connectivité numérique, à la fois dans le cadre d'initiatives en matière de responsabilité sociale des entreprises et dans le cadre d'opérations commerciales ordinaires. Plusieurs de ces actions visent à promouvoir l'adoption et l'utilisation au niveau local, comme l'initiative "Taobao rural" du groupe Alibaba (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 23*). D'autres initiatives cherchent à améliorer la sensibilisation et les compétences en matière de TIC, comme le programme Digital-Nation Africa d'IBM. Telenor a présenté des exemples de projets destinés à réduire la fracture numérique entre hommes et femmes (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 45 et 46*). Jumia Market décrit sa contribution à l'autonomisation économique de dizaines de milliers de commerçants en Afrique au cours des trois dernières années grâce au commerce électronique, en mettant l'accent sur la réussite de trois commerçants locaux au Cameroun.

Un cas d'expérience présenté par Amazon montre comment une petite entreprise rurale en Thaïlande (Lanna Clothes Design) a reçu les moyens de s'élargir au niveau international grâce au commerce électronique (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 88*). Facebook explique aussi que son Programme Express Wi-Fi, lancé au Nigéria en 2016, fournit des services Internet abordables et rapides qui permettent de réduire le coût des activités commerciales pour les entreprises informatiques du Marché international d'Alaba, à Lagos (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 153*).

CONCLUSIONS

Ce chapitre a passé en revue les questions qui influent sur la connectivité numérique, en s'appuyant sur les renseignements fournis par des pays en développement et des PMA, des donateurs bilatéraux et multilatéraux, des organisations régionales, des partenaires Sud-Sud et le secteur privé, dans le cadre de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 de l'OCDE et de l'OMC. Ces renseignements montrent l'action concertée des gouvernements, des partenaires de développement et du secteur privé pour promouvoir la connectivité numérique.

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 met en relief le rôle essentiel de l'UIT dans la promotion de la connectivité numérique. Le Programme Connect 2020 (UIT, 2014) et la Commission "Le large bande au service du développement durable" ont galvanisé l'action de nombreux acteurs pour réduire la fracture numérique. Il ressort aussi de l'Exercice que les efforts visant à réduire la fracture numérique ne se concentrent plus seulement sur les problèmes du côté de l'offre (par exemple, les câbles à fibre optique sous-marins), mais s'intéressent aussi aux problèmes du côté de la demande concernant la connectivité numérique (par exemple, la concurrence entre les fournisseurs de services de télécommunication). À cet égard, l'analyse donne à penser que les ministères responsables du commerce, et plus généralement de la politique commerciale, ont un rôle à jouer pour que la connectivité numérique soit non seulement disponible, mais aussi abordable. Un cadre réglementaire favorable est indispensable pour faire en sorte que la connectivité numérique favorise les possibilités économiques.

Un autre sujet de préoccupation ressort de l'analyse des résultats de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, que l'on peut qualifier de "fracture" des politiques en matière de commerce numérique. Les ministères du commerce ne semblent pas être systématiquement impliqués dans les TIC ou dans les mécanismes nationaux de coordination de l'administration numérique ou en ligne. Si rien n'est fait, ce manque d'engagement peut limiter l'action politique du côté de la demande. ■

BIBLIOGRAPHIE

APEC (2015), APEC Connectivity Blueprint, APEC Policy Support Unit (APEC#214-SE-01.30)

http://publications.apec.org/publication-detail.php?pub_id=1603.

Banque mondiale (2016), Rapport sur le développement dans le monde "Les dividendes du numérique",

Washington D.C., <http://www.worldbank.org/en/publication/wdr2016>.

CNUCED (2015), "Review of Maritime Transport", Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement,

UNCTAD/RMT/2015, Genève, DAES (2016), "Progress towards the Sustainable Development Goals", Rapport

du Secrétaire général, E/2016/75, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies,

<https://sustainabledevelopment.un.org/sdg9>.

Commission "Le large bande au service du développement durable" (n.d.), page Web,

www.broadbandcommission.org/publications/Pages/default.aspx.

Communication présentée par Cuba, l'Équateur et le Nicaragua (14 juillet 2011), "Participation efficace des pays en développement au commerce électronique, en tant que moyen de lutte contre la pauvreté", WT/GC/W/635.

Forum économique mondial – Boston Consulting Group (2016), "Internet for All: A Framework for Accelerating Internet

Access and Adoption", Forum économique mondial en collaboration avec le Boston Consulting Group,

<https://www.weforum.org/reports/internet-for-all-a-framework-for-accelerating-internet-access-and-adoption>.

Forum économique mondial (2016a), "Internet for All: A Framework for Accelerating Internet Access and Adoption",

Forum économique mondial, Genève, www3.weforum.org/docs/WEF_Internet_for_All_Framework_Accelerating_Internet_Access_Adoption_report_2016.pdf.

Forum économique mondial (2016b), "The Fourth Industrial Revolution: what it means, how to respond",

Forum économique mondial, Genève,

<https://www.weforum.org/agenda/2016/01/the-fourth-industrial-revolution-what-it-means-and-how-to-respond/>.

Huawei (2015), "Connecting the Future, Digital Enablement, Bridging the Digital Gap to Connect People and Society"

www.huawei.com/minisite/digital-enablement/download/Digital+Enablement_ENGLISH+online.pdf.

OCDE (2015), *Perspectives de l'économie numérique de l'OCDE 2015*, Publications de l'OCDE, Paris.

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264243767-fr> (2012), Trade in Value-Added: Concepts, Methodologies and

Challenges, Organisation de coopération et de développement économiques, www.oecd.org/sti/ind/49894138.pdf.

OCDE-OMC (2015), *Panorama de l'aide pour le commerce 2015: Réduire les coûts du commerce pour une croissance durable*

et inclusive, OMC, Genève/Éditions de l'OCDE, Paris. DOI: http://dx.doi.org/10.1787/aid_glance-2015-fr.

OCDE-OMC (2016), *Measuring Digital Trade: Towards a Conceptual Framework*, Working paper for Working Party on

International Trade in Goods and Trade in Services Statistics, Organisation de coopération et de développement

économiques, Paris, [www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=STD/CSSP/](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=STD/CSSP/WPTGS(2017)3&docLanguage=En)

[WPTGS\(2017\)3&docLanguage=En](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=STD/CSSP/WPTGS(2017)3&docLanguage=En).

OMC (2015), "Accélérer le commerce: avantages et défis de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des

échanges", Rapport sur le commerce mondial 2015, Organisation mondiale du commerce, Genève,

https://www.wto.org/french/res_f/publications_f/wtr15_f.htm.

OMC (13 juin 2016a), "L'inclusion financière et l'AGCS – obstacles à l'inclusion financière et au commerce des services"

Note du Secrétariat, S/FIN/W/88/Add.1, Organisation mondiale du commerce, Genève.

OMC (2016b), Comité du commerce et du développement, Trente-troisième session spécifique sur les petites économies, Note sur la réunion du 4 novembre 2016, Logiciels et services à Sri Lanka – Exposé de Sri Lanka (Association des sociétés de logiciels et de services), WT/COMTD/SE/M/33, https://www.wto.org/french/tratop_f/ecom_f/wkprog_f.htm.

OMC (2017), "Examen des politiques commerciales de la Sierra Leone, Rapport du Secrétariat", Organisation mondiale du commerce, Genève, WT/TPR/S/303/Rev.1, https://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/tpr_f.htm.

Shawn Tan (2015), "The effects of the Internet on Firm Export Behaviour" dans le Rapport sur le développement dans le monde 2016 "Les dividendes du numérique", Banque mondiale, Washington D.C. <http://www.worldbank.org/en/publication/wdr2016>.

Sommet mondial sur la société de l'information (18 novembre 2005), Agenda de Tunis pour la société de l'information, <http://www.itu.int/net/wsis/docs2/tunis/off/6rev1-fr.html>.

UIT (2011), "National e-Strategies for Development: Global Status and Perspectives", Union internationale des télécommunications, Genève www.itu.int/ITU-D/cyb/app/docs/National_estrategies_for_development_2010.pdf.

UIT (2014), "On the road to implement the Connect 2020 Agenda", Union internationale des télécommunications, Genève, www.itu.int/en/connect2020/Documents/pp14-connect2020-commitments.pdf.

UIT (2016), "Overview of ITU history", Union internationale des télécommunications, page Web, www.itu.int/en/history/Pages/ITUsHistory.aspx.

UIT (2017), "Connecting the Unconnected; Working together to achieve Connect 2020 Agenda Targets", document d'information établi pour la session extraordinaire de la Commission "Le large bande au service du développement durable" et du Forum économique mondial à la réunion annuelle de Davos en 2017 http://broadbandcommission.org/Documents/ITU_discussion-paper_Davos2017.pdf.

UIT et UN-OHRLLS (2013), "Enhancing ICT development and connectivity for the Landlocked Developing Countries", Kenya. <http://unohrlls.org/custom-content/uploads/2014/04/ITU-OHRLLS-issues-note-and-outcome.pdf>.

UIT-UNESCO (2015), The State of Broadband 2015, www.broadbandcommission.org/Documents/reports/bb-annualreport2015.pdf.

UIT-UNESCO (2016), The State of Broadband 2016, <http://broadbandcommission.org/Documents/reports/bb-annualreport2016.pdf>.

USAID (2012), "Sara gets the message." Text Plant Profits for Malawi Farmers. www.usaid.gov/news-information/frontlines/economic-growth/sara-gets-message-texts-plant-profits-malawi-farmers (consulté le 28 février 2017).

NOTES

1. Dans l'exercice de suivi et d'évaluation de 2015, aucune des questions figurant dans les questionnaires adressés aux donateurs, aux prestataires Sud-Sud et aux communautés économiques régionales/corridors de transport ne portait sur l'intégration de la facilitation des échanges dans les documents de politique générale.
2. Le transport maritime est particulièrement important. Environ 80% du commerce mondial en volume et plus de 70% en valeur se fait par mer et transite dans les ports du monde entier (CNUCED, 2015).
3. Dans sa contribution à l'*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce*, le Pakistan indique que 11% des utilisateurs de téléphones mobiles dans le pays s'en servent pour effectuer des transactions financières.
4. Les gouvernements de 23 pays en développement ayant répondu au questionnaire ont fait état de problèmes de paiement dans les transactions entre entreprises ou entre entreprises et consommateurs.
5. De plus, le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), tenu à Genève en 2003 et à Tunis en 2005, a donné lieu à des déclarations énonçant des objectifs pertinents. La Déclaration de Genève fixe une série de cibles et d'objectifs qualitatifs en matière de connectivité, ainsi que des mesures concrètes pour les gouvernements et autres parties prenantes (<http://www.itu.int/net/wsis/docs/geneva/official/poa-fr.html>). L'Agenda de Tunis (<http://www.itu.int/net/wsis/docs2/tunis/off/6rev1-fr.html>) est centré sur le financement et sur la gouvernance d'Internet. À la suite de ces déclarations mondiales, une série de sommets régionaux ont été organisés dans le cadre du processus du SMSI, et ont abouti à l'adoption de cibles régionales pour l'inclusion numérique.
6. Le Comité OTC est l'instance de l'OMC dans laquelle les Membres discutent des préoccupations relatives aux normes. La possibilité de soulever ces préoccupations, et d'autres problèmes, dans un forum ouvert et multilatéral, offre aux Membres de l'OMC un moyen efficace de faciliter le dialogue et la compréhension, et de trouver des manières d'utiliser les règles multilatérales pour résoudre les problèmes, ce qui aide ainsi à réduire les conflits commerciaux potentiels. Ce type de coopération transfrontières permet aussi d'identifier les préoccupations relatives aux capacités.
7. En établissant des régimes nationaux de DPI compatibles, l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) permet de créer une structure juridique dans laquelle les droits d'utilisation des produits numériques protégés par la propriété intellectuelle peuvent être échangés sous la forme de licences de propriété intellectuelle, qui à leur tour déterminent une large part des flux d'informations transfrontières. L'Accord sur les ADPIC lui-même n'énonce pas de règles spécifiques sur la meilleure façon de mettre en œuvre ses obligations en matière de protection et de respect des droits de propriété intellectuelle territoriaux dans un espace qui transcende les frontières nationales. Cependant, depuis la conclusion de l'Accord il y a plus de 20 ans, les Membres ont élaboré des approches et des solutions pour résoudre ces problèmes dans leurs systèmes juridiques nationaux; dans certains domaines, ces solutions ont été intégrées dans la pratique courante et sont parfois reflétées dans des accords bilatéraux ou régionaux portant sur les DPI. Les dispositions relatives à la non-discrimination dans l'Accord sur les ADPIC garantissent que ces solutions nationales ou régionales relatives à la protection des DPI dans la sphère numérique sont applicables aux ressortissants de tous les pays Membres de l'OMC.

8. Dans le cadre de la période de transition en cours au titre de l'Accord sur les ADPIC, les pays en développement Membres sont dispensés d'appliquer l'Accord, à l'exception des principes de non-discrimination, jusqu'en 2021. Ainsi, les PMA ne sont pas tenus d'appliquer avant cette date les normes de protection des DPI prévues dans l'Accord, alors que leurs ressortissants peuvent déjà bénéficier de ces normes pour leurs droits de propriété intellectuelle lorsque d'autres Membres de l'OMC réalisent des activités commerciales hors ligne ou en ligne dans leur juridiction, ce qui est un avantage considérable qui permet aux entreprises créatives et innovantes des PMA de rechercher un accès effectif aux marchés mondiaux grâce à des plates-formes de commerce électronique.
9. La Commission "Le large bande au service du développement durable" est l'émanation de la Commission "Le large bande au service du développement numérique", établie conjointement par l'UIT et l'UNESCO en 2010.
10. Accord-cadre sur l'ASEAN en ligne (2000); Déclaration sur les technologies de l'information et la communication de la Communauté pour le développement d'Afrique australe (SADC) (2001); Plan directeur pour le développement des infrastructures régionales de la SADC (2012); Plan directeur sur la coopération économique sous-régionale en matière de TIC en Asie du Sud (2006); Plan stratégique de la région pacifique en matière de TIC (PRISAP) (2015-2020).
11. Les ministères du commerce qui ont été explicitement cités comme participant aux mécanismes de coordination nationaux dans les réponses au questionnaire d'auto-évaluation sont ceux du Botswana, du Burkina Faso, du Congo, d'El Salvador, du Pakistan, des Philippines, du Rwanda, de Sri Lanka, de Sainte-Lucie et de l'Uruguay.

